



## Journée de la Fidélité, journée du rayonnement ittihadî

La symbolique de la fidélité signifie particulièrement pour nous tous, Ittihadies et Ittihadis, la persévérance sur la voie tracée par tous les martyrs et les militants pour que vive la Nation et pour veiller à la préservation de sa force, à son évolution et à son immunité, ainsi qu'à faire face aux

dangers qui guettent notre pays.

Nous sommes tenus aujourd'hui de faire de la Journée de la Fidélité une étape de rayonnement ittihadî et de mise en valeur des convictions ittihadies qui font partie intégrante de sa culture. Et ce, en étant tous unis autour de la Nation, en se repré-

sentant ses préoccupations, ses aspirations et ses défis.

*(Extrait de la lettre adressée par le Premier secrétaire, Driss Lachguar aux Ittihadies et Ittihadis à l'occasion de la Journée de la Fidélité célébrée par l'USFP le 29 octobre).*

# Libération

www.libe.ma

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9154

Du Jeudi 29 Octobre au Dimanche 1<sup>er</sup> Novembre 2020

## De la première vague de la Covid à la deuxième

*Il n'y a qu'un pas qu'il faut se garder de franchir*



Lire page 4

Entretien téléphonique entre S.M le Roi et Cheikh Mohammed Bin Zayed Al-Nahyane  
*Le Souverain informé de la décision d'Abou Dhabi d'ouvrir un Consulat général à Laâyoune*



Page 2

Driss Lachguar se réunit avec les membres du Groupe socialiste à la Chambre des conseillers

Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a présidé mardi 27 octobre au siège central du parti à Rabat une réunion avec les membres du Groupe socialiste à la Chambre des conseillers.

Le débat a porté lors de cette réunion sur les questions nationales notamment le PLF 2021, les lois électorales, ainsi que la situation que traversent actuellement le monde et notre pays à cause de la pandémie de Covid-19.

Il convient de rappeler que le dirigeant ittihadî avait présidé une réunion similaire lundi dernier avec les membres du Groupe socialiste à la Chambre des représentants.

Les moyens de relancer l'économie au menu des discussions entre Habib El Malki et une délégation du FMI



Page 3

# Entretien téléphonique entre S.M le Roi et Cheikh Mohammed Bin Zayed Al-Nahyane

*Le Souverain informé de la décision d'Abou Dhabi d'ouvrir un Consulat général à Laâyoune*

Actualité



*Voici un communiqué du Cabinet Royal :*

"Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, a eu mardi 27 octobre 2020, un entretien téléphonique avec son frère SA Cheikh Mohammed Bin Zayed Al-Nahyane, Prince Héritier d'Abou Dhabi, commandant suprême adjoint des Forces armées de l'Etat des Emirats Arabes Unis.

Cet entretien s'inscrit dans le cadre de

la coordination et de la concertation permanentes entre les dirigeants des deux pays et la profondeur des liens de fraternité sincère et d'affection mutuelle qui les unissent, ainsi que dans le cadre des relations de coopération fructueuse et de solidarité efficiente qui lient le Royaume du Maroc et l'Etat des Emirats Arabes Unis frère.

Lors de cet entretien, S.A le Prince Héritier des Emirats Arabes Unis a informé Sa Majesté le Roi de la décision de son pays d'ouvrir un Consulat général

dans la ville de Laâyoune, dans les provinces du Sud du Royaume.

A cette occasion, Sa Majesté le Roi, que Dieu le préserve, a exprimé ses sincères remerciements et sa Haute considération à S.A le Prince Héritier des Emirats Arabes Unis pour cette importante décision historique en soutien à l'intégrité territoriale du Royaume sur cette partie de son territoire, surtout que les Emirats avaient pris part à la glorieuse Marche Verte.

Sa Majesté le Roi a également fait part

de sa profonde fierté de la décision des Emirats en tant que premier pays arabe à ouvrir un Consulat général dans les provinces du Sud du Royaume, une décision qui incarne sa position constante dans la défense des droits légitimes et des causes justes du Maroc, et son soutien immuable au Maroc dans les différents foras régionaux et internationaux.

C'est une décision qui n'est pas étrange pour l'Etat des Emirats Arabes Unis frère et pour sa direction sage, dans la défense des causes justes et légitimes.

## Une série de compétences propres aux régions leur seront transférées avant fin 2020

Le ministre de l'Intérieur, Abdelouafi Lafit a indiqué, mardi à Rabat, qu'une série de compétences propres aux régions leur seront effectivement transférées avant la fin de l'année en cours.

"Le plus important pour nous avant la fin de l'année c'est la mise en œuvre d'une série de compétences propres, un processus sur lequel nous travaillons", a déclaré le ministre lors de la séance hebdomadaire des questions orales à la Chambre des conseillers.

Il a dans ce sens assuré que la question du transfert des compétences vers les régions n'est pas une chose aisée, soulignant que le ministère déploie des efforts pour faciliter un tel transfert.

Le ministère de l'Intérieur, a-t-il poursuivi, œuvre de concert avec les associations des régions du Maroc en vue d'accompagner et de mener à bien ce processus dans les meilleurs délais.

S'agissant des programmes de développement régional, le responsable gouvernemental a rappelé que sur un total de 12 programmes, onze ont été approuvés jusqu'à présent.

Il a indiqué d'autre part qu'il a été déjà procédé à la signature de deux contrats-programmes entre le gouvernement et les régions de Fès-Meknès et de Dakhla-Oued Eddahab.

Abdelouafi Lafit a dans ce contexte réaffirmé que la régionalisation demeure un choix stratégique pour le Royaume et un chantier qui s'inscrit dans la durée.

Abordant les Centres régionaux d'investissement (CRI), dont la loi organique est entrée en vigueur cette année, le ministre a souligné que leur réorganisation vise à insuffler une nouvelle dynamique à leur action dans une logique de consécration de la dimension régionale, au service de l'investissement local.

Il a toutefois signalé que la cadence de

travail de ces centres a subi les contrecoups de la pandémie depuis sept mois.

Répondant à une autre question sur l'autorisation des manifestations culturelles, le ministre a écarté une telle autorisation en invoquant l'interdiction des cérémonies de mariage, de deuil et d'autres rassemblements similaires.

Il a expliqué que ce genre de rassemblements représentent au niveau mondial "les plus grands foyers de transmission" du Covid-19, notant que ces activités ne seront pas autorisées sauf si l'on peut affirmer avec certitude qu'il n'y a pas de risques encourus de contamination.

Il a, par ailleurs, annoncé que 220.000 individus impliqués dans des actes criminels et de violence ont été arrêtés par les services de sécurité au cours du premier semestre 2020.

Parmi les personnes arrêtées figurent 12.000 mineurs, a précisé le ministre, relevant que les éléments de la Gendarmerie

Royale ont déferé, durant la même période, 36.000 individus à la justice, dont 1.721 mineurs.

Ces chiffres montrent le rôle joué par les services de sécurité dans la lutte contre la criminalité, "un fléau qui pose un défi de portée mondiale et nécessite par la même l'implication de toute la société pour y faire face", a-t-il poursuivi.

Le ministre a en outre fait observer que les réseaux sociaux représentent "l'un des outils de propagation de l'insécurité et de la violence" en ce sens qu'ils servent parfois de canaux qui relaient des faits et événements souvent irrésolus.

Après avoir rappelé le strict suivi par les services de sécurité de tout ce qui est diffusé sur les réseaux sociaux qu'ils vérifient constamment, Abdelouafi Lafit a insisté sur le climat de sécurité dont jouit le Royaume grâce à la vigilance des services compétents et a appelé à ne pas exagérer des faits qui s'avèrent le plus souvent isolés.

# Les moyens de relancer l'économie au menu des discussions entre Habib El Malki et une délégation du FMI

Les moyens de relancer l'économie nationale ont été lundi au menu des discussions entre le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, et une délégation du Fonds monétaire international (FMI).

Cette rencontre tenue par visioconférence a été l'occasion d'échanger les points de vue essentiellement sur les moyens de relancer l'économie, le rôle de la Chambre des représentants dans l'élaboration et la mise en œuvre de diverses réformes et les innovations les plus marquantes apportées par le projet de loi de Finances 2021, indique un communiqué de la Chambre des représentants.

A cette occasion, Habib El Malki a passé en revue les mesures proactives adoptées par le Royaume au début de l'année en cours afin d'enrayer les répercussions sociales et économiques de la propagation de la pandémie du coronavirus, tout en rappelant la décision de S.M le Roi Mohammed VI de créer un fonds spécial pour venir en aide notamment aux familles démunies et aux entreprises nationales et pour la préservation des emplois.

Il a dans ce contexte souligné que le Souverain, dans son discours en ouverture de l'année législative du Parlement, a lancé un plan de relance de l'économie nationale, basé sur la création d'un fonds d'investissement stratégique appelé "Fonds d'investissement Mohammed VI", d'une valeur de 15 milliards de dirhams financé par le budget de l'Etat.

L'objectif est de promouvoir les investissements, d'augmenter les capacités de l'économie nationale à travers l'appui des secteurs productifs, le financement et l'accompagnement des grands projets, dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP).

La pandémie de Covid-19 a eu des im-



pacts négatifs sur les économies de tous les pays du monde, a-t-il relevé, notant que "le Maroc, en tant que pays touristique ouvert, est confronté à des défis économiques et sociaux, mais cherche à rendre cette situation propice au lancement de profondes réformes structurelles".

Il a dans ce sens mis l'accent sur la ré-

forme du système de santé, la généralisation de la couverture sociale, la promotion de l'agriculture et du développement rural, la réforme des établissements publics et l'amélioration de la gouvernance.

Saluant les mesures entreprises par le Maroc en vue de faire face à la pandémie, le chef de mission du FMI, Roberto Car-

darelli, a indiqué que la ligne de précaution et de liquidité mise à la disposition du Royaume a permis de renforcer les capacités de l'économie marocaine à absorber les crises et limiter les répercussions négatives de la pandémie, de même qu'elle a confirmé la volonté du FMI d'accompagner l'économie nationale dans la prochaine étape.

## La Chambre des représentants condamne toute atteinte à la sacralité de l'Islam



Les composantes de la Chambre des représentants, majorité et opposition confondues, ont condamné, lundi, toute forme d'atteinte à la sacralité de la religion islamique et au Prophète Sidna Mohammed.

Lors de la séance hebdomadaire des questions orales, les composantes de la Chambre ont mis en avant le communiqué publié par le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger à ce sujet.

Dans ce cadre, Mohamed Mellahi, du Groupe socialiste, a condamné vigoureusement aussi bien l'atteinte aux croyances religieuses que toute forme d'intégrisme et de terrorisme, quelle que soit sa source.

Pour sa part, le président du Groupe du Parti de la justice et du développement (PJD), Mustapha Ibrahimia, a indiqué que la liberté d'expression ne saurait justifier

la provocation insultante de la religion islamique.

Lahcen Haddad, membre du Groupe istiglalien de l'unité et de l'égalitarisme, a indiqué que le groupe condamne le manque de respect envers la religion islamique et le Prophète Sidna Mohammed, appelant à un dialogue sérieux entre les civilisations et les religions, pour le bien de l'humanité.

Exprimant son inquiétude quant à l'évolution de la situation, Mustapha Baitas, du Groupe du rassemblement constitutionnel, a considéré l'atteinte à l'Islam comme une ligne rouge. "Dans le même temps, nous sommes appelés à rejeter le terrorisme et l'extrémisme", a-t-il dit.

De son côté, Mohamed Mobdie, du Groupe haraki, a fait observer que les insultes envers le Prophète sont inacceptables et constituent une source de haine, de racisme et d'atteinte aux religions.

# De la première vague de la Covid à la deuxième

“

*Il n'y a qu'un pas qu'il faut se garder de franchir*



**D**epuis l'été, les chiffres se succèdent et se ressemblent : le nombre des personnes infectées par le coronavirus ne cesse d'augmenter de manière inquiétante dans certaines régions. Sommes-nous face à une deuxième vague ? Et faut-il avoir peur ?

Pour Khalid Aït Taleb, ministre de la Santé, nous sommes toujours dans une première vague qui évolue. Si la situation reste alarmante, selon lui, elle est encore maîtrisable au regard des moyens dont dispose actuellement le pays. Des assurances que ne partage pas l'Oms qui a fait dernièrement part de son inquiétude sur le risque de la hausse du nombre de cas en Europe et ses répercussions sur le continent africain. Notamment «au moment même où l'Afrique rouvre ses frontières aux voyageurs d'affaires et aux touristes», a déclaré la directrice de l'Oms pour le continent, Matshidiso Moeti, lors d'une conférence de presse le 16 octobre dernier. Et d'ajouter : «Nous connaissons la connexion très étroite entre l'Afrique et l'Europe et nous savons aussi que l'importation [du virus] dans pratiquement tous les pays d'Afrique s'est faite depuis l'Europe».

Une mise en garde qui intervient également au moment où les cas et les décès sont de nouveau en hausse dans les pays qui ont assoupli les restrictions. «Nous sommes réellement à un moment charnière de la pandémie en Afrique. Alors que les courbes de l'épidémie sur le continent avaient connu une tendance à la baisse au cours des trois derniers mois, ce déclin s'est stabilisé», a-t-elle déclaré.

Mais faut-il croire ces inquiétudes de l'agence onusienne ? En effet, l'Oms s'était attendue, au départ de la propagation de la Covid-19, à une hécatombe en Afrique. Un

pronostic qui s'est révélé faux puisque le continent est resté le moins touché par la pandémie. L'ensemble des Etats de l'Union africaine a enregistré jusqu'ici près de 1,6 million de cas, soit 4,2% du total mondial. Le continent a enregistré 39.000 décès recensés, soit 3,6% du total mondial, alors que l'Afrique compte 17% de la population mondiale.

Autre question et non des moindres : qu'est-ce qu'une «deuxième vague» ? Selon Nicolas Martin, producteur de La Méthode scientifique sur la radio France culture, ce terme n'a rien d'évident sur le plan épidémiologique puisque personne ne sait à partir de quel niveau on peut parler d'une «seconde vague». «Lors de l'épidémie de la grippe espagnole en 1918, il y a bien eu une seconde vague qui a été nettement plus meurtrière que la première, mais elle était due à une mutation du virus qui en avait fortement augmenté la létalité, la faisant passer de 0,001 à 3, voire 5%. Pour les épidémies de SRAS ou de MERS, il n'y a pas eu de seconde vague d'une part parce que le taux de contagiosité de ces deux premiers coronavirus n'était pas le même que celui du CoV-2 mais aussi parce que le seul pandémique n'a jamais été atteint», précise-t-il.

Même évaluation de la part du Dr Mike Tildesley de l'Université de Warwick qui a déclaré dernièrement à la BBC que le terme «deuxième vague» n'a rien de particulièrement scientifique et que la définition d'une vague reste arbitraire. «Certains décrivent toute hausse comme une deuxième vague, mais il s'agit souvent d'une première vague irrégulière. C'est ce qui se passe dans certains Etats américains. Pour qu'une deuxième vague commence, il faudrait une augmentation soutenue des infections. La

Nouvelle-Zélande, qui a eu ses premiers cas après 24 jours sans coronavirus et Pékin qui a fait face à une épidémie après 50 jours sans virus, ne sont pas dans cette situation. Mais certains scientifiques affirment que l'Iran pourrait commencer à remplir les critères pour une deuxième vague», a-t-il expliqué.

En effet, face à la pandémie, les différentes régions du monde réagissent différemment. C'est le cas de la Chine qui enregistre moins de cas malgré la mobilité de la population (les citoyens chinois ont effectué, depuis le début d'octobre, 637 millions de voyages en train et vers les sites touristiques durant la «Semaine d'or» - première fête nationale d'une durée d'une semaine depuis janvier) et la reprise de l'économie chinoise qui continue à se ren-

forcer sans confinement. La Chine a ainsi enregistré 710 nouvelles contaminations et aucun décès dû au virus au cours du mois dernier. Une situation qui ressemble à celle dans la région de l'Asie-Pacifique qui a montré une véritable capacité à contenir le virus, permettant un assouplissement substantiel des restrictions. «Taïwan et la Corée du Sud ont également retrouvé leurs niveaux de production et de ventes pré-pandémiques. Les pays industrialisés d'Asie sont désormais en mesure de contribuer à la demande mondiale et les économies de la région se révèlent les mieux placées pour traverser à la fois cette période pré-vaccinale et le déploiement éventuel d'un traitement mondial contre la Covid-19», indiquent certains analystes.

**Hassan Bentaleb**

## Le taux de reproduction national se stabilise autour de 1,08

Le taux de reproduction de la Covid-19 au Maroc se stabilise autour de 1,08 et dépasse 1 dans dix régions, a indiqué mardi un responsable du ministère de la Santé.

Dans sa présentation du bilan bimensuel relatif à la situation épidémiologique, le chef de division des maladies transmissibles à la direction de l'épidémiologie et de lutte contre les maladies au ministère de la Santé, Abdelkrim Meziane Belkhih, a souligné que toutes les régions du Royaume déploient des efforts et entreprennent des mesures pour faire baisser cet indice à moins de 1.

Le Maroc a enregistré "un chiffre record" des cas de contamination dépassant les 4.000 en une seule journée et ce, trois fois successivement, ainsi que 73 cas de décès pour la première fois en 24 heures, a-t-il rappelé.

Le nombre de cas de coronavirus enregistrés jusqu'au 26 octobre a atteint 199.745 cas, soit 550 cas en moyenne pour 100.000 habitants, tandis que celui des décès a grimpé pour atteindre 3.373 cas, soit un taux de létalité de 1,7%, a-t-il précisé, ajoutant que le taux de rémission avoisine 83,1% avec 165.922 personnes rétablies.

S'agissant des décès, Meziane Belkhih a fait savoir que le taux de décès a augmenté d'environ 50% (de 499 pendant la première phase à 737 durant la troisième phase).

# Laâyoune et Dakhla, nouveaux eldorados diplomatiques



**R**ien ne semble arrêter la percée diplomatique amorcée par le Maroc depuis près d'un an sur la question du Sahara. Rabat paraît aligner les succès sur la scène continentale avec l'ouverture à Laâyoune et Dakhla, jusqu'à ce jour, de 15 consulats généraux de pays représentant diverses régions d'Afrique.

Des caps importants ont été donc franchis ces derniers mois grâce au patient travail de la diplomatie marocaine, sous le leadership de S.M le Roi Mohammed VI.

L'inauguration des représentations diplomatiques du Royaume d'Eswatini et de la Zambie à Laâyoune (mardi), ainsi que celles de la Guinée Equatoriale, de la Guinée-Bissau et du Burkina Faso à Dakhla (vendredi), constituent les derniers actes de cette série. Décisions symboliques à plus d'un titre à l'approche de la célébration du 45<sup>ème</sup> anniversaire de la glorieuse Marche Verte.

A tous égards et sur tous les plans, le Royaume, qui a misé gros sur la justesse de sa cause nationale, joue ainsi l'offensive pour défendre son intégrité territoriale.

Et ce n'est pas seulement l'impression que donne l'activité de la diplomatie de Rabat, mais il s'agit là, bien

entendu, de la substance même de sa politique étrangère. Le Maroc a toujours été et reste profondément attaché à son appartenance à l'Afrique. C'est avec un nombre croissant de pays du continent que le Royaume entretient les relations politiques, économiques, spirituelles et culturelles les plus denses.

Et c'est évidemment au Sahara que le Maroc nourrit les plus grandes ambitions pour faire briller son étoile, sur les radars du monde des affaires, comme destination incontournable des échanges entre l'Europe et l'Afrique subsaharienne.

Quoi donc de plus normal que d'associer Laâyoune et Dakhla, deux hubs économiques en devenir, à cet élan pour être à la hauteur des relations multiformes qu'entretiennent depuis des siècles le Maroc et les Etats d'Afrique.

En inaugurant un consulat honoraire à Laâyoune en 2019, avant de le hisser au statut de consulat général en février dernier, la Côte d'Ivoire a été le premier pays à décider "d'aller dans le sens de l'Histoire", comme l'avait martelé le ministre ivoirien de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, Ally Coulibaly.

Depuis lors, le nombre d'antennes diplomatiques inaugurées est élevé à 15 dans les deux plus grandes villes des

provinces du Sud, où une flopée de projets intégrant tout le b.a.-ba d'un véritable développement soutenu fleurit depuis le lancement du modèle de développement des provinces du Sud par Sa Majesté le Roi en 2015.

A la porte du vaste marché africain, Laâyoune-Sakia El Hamra et Dakhla-Oued Eddahab n'usurpent donc ni la réputation de régions riches en potentialités naturelles et humaines ni celle de futurs carrefours continentaux.

De quoi exercer un attrait certain sur les investisseurs étrangers, mais aussi les milliers d'étudiants d'Afrique subsaharienne souhaitant poursuivre des études supérieures de qualité et s'installer dans les deux villes, où des établissements d'enseignement sont déjà opérationnels tandis que d'autres verront le jour bientôt comme la faculté de médecine et la cité des métiers et des compétences.

La tenue à Laâyoune de la troisième réunion des ministres des Affaires étrangères du Maroc et des pays du Pacifique en est un autre acte fort de la dynamique tous azimuts de la diplomatie marocaine.

La déclaration de Laâyoune, sanctionnant les travaux de cet événement d'envergure, a réaffirmé le soutien total des Etats insulaires du Pacifique à la marocanité du Sahara et au plan d'autono-

mie. Ces victoires diplomatiques du Maroc n'ont pas manqué de provoquer l'ire des ennemis de son intégrité territoriale. En fait, l'inauguration de ces consulats "fait très mal" aux autres parties qui vont continuer à sortir des communiqués inutiles pour exprimer leur hostilité à ces décisions souveraines des pays amis et frères, comme l'a bien résumé le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Assistant impuissant à ces multiples succès, le Polisario n'avait d'autre choix que d'intensifier ses odieuses activités de bandits de grand chemin.

Les séparatistes, épaulés sans vergogne par leur parrain algérien, ont tenté depuis plusieurs semaines d'obstruer la circulation civile et commerciale régulière au poste-frontière El Guergarat, au grand dam de la légalité internationale et des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies.

Le constat est sans nul doute implacable: le Polisario et ses soutiens perdent désormais toute crédibilité aux yeux d'une communauté internationale plus consciente que jamais de leurs magouilles, au moment où le Maroc gagne plus de terrain et défend corps et âme son droit légitime sur son Sahara.

# La Zambie se dote d'un consulat général à Laâyoune

**Nasser Bourita** : 15 pays représentant les diverses régions d'Afrique ont ouvert des consulats généraux à Laâyoune et Dakhla

**Chalwe Lombe** : La Zambie a réaffirmé sa position constante concernant le droit du Maroc à son intégrité territoriale et à sa souveraineté sur la région du Sahara



La Zambie a ouvert, mardi, un consulat général à Laâyoune, la 8<sup>ème</sup> représentation diplomatique inaugurée dans la capitale du Sahara marocain en moins d'un an.

La cérémonie d'inauguration de ce consulat a été présidée par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères de la Zambie, Chalwe Lombe.

Ce dernier a déclaré en l'occasion que l'ouverture du consulat général de son pays à Laâyoune vient concrétiser l'appui de ce pays d'Afrique australe à l'intégrité territoriale du Maroc et à sa souveraineté sur le Sahara.

"La Zambie a réaffirmé sa position constante concernant le droit du Maroc à son intégrité territoriale et à sa souveraineté sur la région du Sahara.

L'inauguration de ce consulat général aujourd'hui suit cette logique", a-t-il souligné lors d'un point de presse conjoint avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, à l'issue de la cérémonie d'inauguration.

Chalwe Lombe a noté qu'il s'agit là "d'un acte souverain de soutien et de solidarité" à l'égard du Royaume, "véritable ami de la Zambie", dans la question du Sahara marocain, ajoutant que le consulat général de son pays à Laâyoune, ainsi que son ambassade inaugurée samedi à Rabat, contribueront à renforcer "nos relations

bilatérales à tous les niveaux: politique, économique et humain".

Il a, à cet égard, salué la "coopération fructueuse" entre les deux Etats, mettant en avant l'appui à la formation des étudiants zambiens qui bénéficient de bourses d'études au Maroc.

Le responsable zambien a aussi exprimé ses remerciements à SM le Roi Mohammed VI et au peuple marocain pour l'aide médicale importante apportée par le Royaume à son pays en pleine crise sanitaire liée au nouveau coronavirus.

Il a, en outre, rappelé la visite d'Etat de SM le Roi Mohammed VI en Zambie en février 2017, laquelle a été marquée par la signature de près de 19 accords dans divers domaines, notamment les consultations diplomatiques, l'économie, les sciences, la technologie, l'éducation, les mines, les finances et le tourisme.

Pour sa part, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a déclaré que la poursuite de l'ouverture de consulats généraux de pays amis et frères à Laâyoune et à Dakhla est le fruit de la sage politique africaine de SM le Roi Mohammed VI.

"La diplomatie marocaine récolte les fruits de la politique africaine de Sa Majesté le Roi Mohammed VI", a souligné Nasser Bourita.

Il a également relevé qu'au cours de ces vingt dernières années, cette politique Royale a toujours misé sur l'initiative, la solidarité et l'obligation de passer de la pa-

role à l'action, outre l'établissement de "partenariats fructueux qui profitent à tous".

Cette vision Royale a fait du Maroc "un partenaire crédible, avec une présence de poids au sein de l'Union africaine et des institutions africaines dans leur ensemble", s'est-il réjoui.

Aujourd'hui, "nos partenariats ne se limitent plus au voisinage du Royaume", mais s'étendent plutôt aux pays de l'extrême Sud du continent et reposent sur les mêmes principes de coopération, de crédibilité et d'amitié, a ajouté le ministre, notant que de nombreux Etats considèrent le Maroc comme "un partenaire fiable".

A ce jour, 15 pays représentant les diverses régions d'Afrique (Ouest, Est, Centre et australe) ont ouvert des consulats généraux à Laâyoune et Dakhla, a précisé Nasser Bourita, faisant savoir que cet élan se poursuivra davantage.

Il a aussi relevé que l'inauguration des antennes consulaires d'Eswatini et de la Zambie s'inscrit dans le cadre de cette politique africaine du Souverain et de son ouverture sur la région d'Afrique australe, rappelant, à cet égard, la visite effectuée en février 2017 par SM le Roi en République de Zambie, qui a marqué un "tournant décisif" dans les relations historiques bilatérales.

Il a expliqué que cette dynamique "va dans le sens d'un soutien accru à la marocanité du Sahara, une réalité qui n'est ni négociable ni discutable", soulignant que

le Sahara est marocain "par le droit, par l'Histoire, par la volonté de sa population et par le soutien grandissant de la communauté internationale et les amis du Maroc".

Les fausses allégations et les gesticulations des autres parties ne changeront pas cette réalité, a insisté le ministre, faisant remarquer que la population locale jouit de l'impact tangible du processus de développement soutenu que connaît le Sahara marocain.

Les habitants de la région gèrent leurs propres affaires de manière démocratique, ce qui renforce la légitimité et la justesse de la question de l'intégrité territoriale du Royaume, a indiqué M. Bourita, relevant que les Nations unies reconnaissent aux élus des provinces du Sud leur rôle d'interlocuteurs légitimes et de représentants de la population.

Il a rappelé que la République de Zambie a bénéficié de l'aide médicale apportée par le Maroc, sur instructions de SM le Roi, en vue d'aider un nombre de pays africains dans la lutte contre la Covid-19, mettant en avant l'importance de ce "geste Royal de solidarité" dans le renforcement de la coopération africaine.

Depuis la fin de l'an dernier, la ville de Laâyoune a connu une forte dynamique diplomatique avec l'inauguration des antennes consulaires de l'Union des Comores, du Gabon, de la République centrafricaine, de Sao Tomé-et-Principe, du Burundi, de la Côte d'Ivoire, de l'Eswatini et de la Zambie.

# Yassir Farès : *Les relations maroco-argentines connaissent un développement positif dans plusieurs domaines*



Les relations entre le Maroc et l'Argentine connaissent un développement positif dans di-

vers domaines, a indiqué l'ambassadeur du Maroc en Argentine, Yassir Farès, soulignant la volonté des deux pays de renforcer davantage la coopération bilatérale.

Les relations entre les deux pays ont connu "une évolution positive dans tous les domaines", a-t-il affirmé dans un article publié par le magazine "Tercera Posición" à l'occasion du 60<sup>ème</sup> anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre Rabat et Buenos Aires, rappelant la visite historique de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en 2004 en Argentine, qui a donné une forte dynamique à la coopération bilatérale.

Selon le diplomate marocain, les deux pays sont animés d'une grande volonté de développer et de renforcer leurs relations aux niveaux diplomatique, économique, culturel, sportif et parlementaire, mettant en avant la bonne coordination entre eux dans les forums internationaux, ainsi que les différents aspects de coopération.

Le Royaume et ce pays sud-américain disposent d'un fort potentiel, notamment dans les secteurs industriel et agricole, qui leur permettrait d'accéder à des marchés très prometteurs en Méditerranée, en Afrique et dans le monde arabe, a-t-il expliqué, notant que les deux pays partagent des rela-

tions de coopération étroites fondées sur un partenariat stratégique mutuellement bénéfique.

Par ailleurs, Yassir Farès a fait observer que S.M le Roi a lancé, depuis Son accession au Trône de Ses Glorieux Ancêtres, une stratégie claire visant à consolider l'ouverture du Maroc sur le monde à travers une "diplomatie active et réaliste", mettant en exergue le rôle important que jouent les secteurs public et privé dans le développement des relations politiques et économiques internationales du Royaume.

A cet égard, il a rappelé les visites réussies de S.M le Roi Mohammed VI en Europe, en Afrique, dans le monde arabe et en Amérique latine, lesquelles ont donné une forte impulsion aux relations de coopération entre le Maroc et divers pays à travers le monde, ajoutant que les relations entre le Royaume et l'Argentine reposent sur les principes de confiance, de transparence, de franchise et de coopération fructueuse.

L'évolution des relations entre les deux pays s'illustre notamment par la coordination et le soutien au niveau des organisations internationales et par l'échange de visites entre les responsables marocains et argentins, a poursuivi l'ambassadeur marocain,

évoquant la visite au Maroc (1996) de l'ancien président argentin, Carlos Menem.

Dans le même contexte, il a souligné les relations culturelles et sociales entre les deux pays, qui remontent à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle avec l'arrivée des juifs marocains en 1862 en Argentine, où ils ont créé la première organisation de la communauté juive dans le pays sud-américain connue sous le nom d'"ACILBA".

Yassir Farès s'est également arrêté sur la visite du Pape François l'année dernière au Royaume, terre de paix et de dialogue interreligieux, au cours de laquelle a été signé l'"Appel de Jérusalem", qui vise à conserver le caractère particulier de Jérusalem en tant que ville multi-religieuse, ainsi que la dimension spirituelle et l'identité particulière de la ville sainte.

Le Maroc et l'Argentine sont animés d'une volonté résolue de fructifier toutes les capacités et les opportunités offertes pour développer leur coopération dans tous les domaines, et pour renforcer le rapprochement entre les peuples marocain et argentin, a conclu le diplomate marocain, qui a tenu à souligner la place dont jouit le Royaume sur la scène internationale et le soutien international croissant à son intégrité territoriale.



Selon l'ambassadeur du Maroc à Buenos Aires, les deux pays ont l'ambition de renforcer davantage leur coopération bilatérale

# Fathallah Oualalou : *La re-régionalisation constitue l'une des solutions aux dérives de la mondialisation*



Intervention de l'ex-ministre de l'Economie et des Finances à la 9<sup>ème</sup> édition des Dialogues stratégiques du Policy Center for the New South (PCNS), placée sous le thème de la démondialisation

La proximité régionale ou la re-régionalisation est une des solutions aux dérives de la mondialisation car elle est plus opportune et plus nécessaire que le concept de relocalisation souvent utilisé en France et en Europe, a indiqué l'ancien ministre de l'Economie et des Finances, Fathallah Oualalou.

Intervenant lors d'une visioconférence tenue à Rabat dans le cadre de la 9<sup>ème</sup> édition des Dialogues stratégiques du Policy Center for the New South (PCNS), placée sous le thème "La Démondialisation", il a traité du concept de la "re-régionalisation de la mondialisation" emprunté au diplomate et homme politique français Hubert Védrine, à la lumière de la crise sanitaire qu'il qualifie de "crise anthropologique" qui a affecté le corps humain d'abord, le social ensuite, pour enfin ébranler la mondialité.

Cette crise inédite et mondialisée, a poursuivi l'ancien ministre, a été à l'origine de la mobilisation des Etats contre la pandémie et nécessitera inéluctablement une refondation du monde post-crise, notant à cet égard que le monde est sur le point d'assister à la confirmation de quatre tendances pressenties depuis le début du siècle.

Parmi ces tendances, Fathallah Oualalou a cité la montée de la Chine et de l'Asie car "la mondialisation n'est plus seulement occidentale mais elle est également tractée par l'Asie et par l'Afrique".

La deuxième tendance, a-t-il poursuivi, s'articule autour d'une nouvelle bi-

polarité qui s'installe entre la Chine et les Etats-Unis avec tout son lot de tensions, commerciales, aujourd'hui sanitaires, mais essentiellement technologiques. Et d'ajouter que le recul de l'Europe, qui fait montre d'une forme d'inertie, et le "chamboulement régressif en Méditerranée" représentent la troisième tendance, alors que la quatrième réside dans le numérique et l'intelligence artificielle, en tant que forces motrices de la mondialisation pilotées par le GAFAM américain (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft) et le BATX chinois (Baidu, Alibaba, Tencent et Xiaomi).

Dès lors, malgré la rupture des chaînes de valeur mondiales due à la crise sanitaire, la fermeture des frontières entre les Etats et le désengagement des grandes puissances, Fathallah Oualalou a démenti les affirmations selon lesquelles l'on assiste à une démondialisation ou que le monde aurait besoin de décroissance.

Estimant que la mondialisation est dynamisée par des interdépendances inévitables d'où la pandémie, elle-même, qui est un résultat de la mondialisation, le spécialiste a souligné que la mondialisation et la croissance sont nécessaires mais sous d'autres formes qui soient à même de répondre aux besoins des "biens communs" qui se traduisent par l'intégrité de la personne, l'intégrité de l'environnement, et l'équité.

A ce titre, il a fait part de l'importance de lutter contre la pauvreté qui amplifie les répercussions des crises et de la néces-

sité d'instaurer une mondialisation plus équilibrée et plus partagée qui trouverait son essence dans la régionalisation, laquelle pourrait éviter une nouvelle bipolarisation qui serait potentiellement à l'origine d'une guerre froide.

Mettant l'accent sur une multi-polarisation équilibrée, l'ancien ministre a noté que la régionalisation s'impose aujourd'hui dans la gestion du risque sanitaire et pour répondre au risque de rupture des chaînes de valeur mondiales, en plus de contribuer à la réduction des coûts environnementaux liés aux longs déplacements.

Pour ce faire, Fathallah Oualalou a préconisé la création d'un troisième pôle qui donnerait une nouvelle centralité à la Méditerranée, le berceau de la mondialisation, en tant que nouveau pôle de développement et de rayonnement, soulignant ainsi la nécessité pour l'Europe de tendre la main à la Méditerranée du sud et à l'Afrique en intégrant une nouvelle logique basée sur la coproduction et une nouvelle approche de partenariat. Et de conclure que "la re-régionalisation est aujourd'hui nécessaire pour sauver le multilatéralisme et créer les conditions d'une multipolarité à même de corriger les abus de la mondialisation".

Lors de cette rencontre, animée par l'ancienne ministre de la Femme et la Famille et ancienne ambassadrice Nouzha Chekrouni, l'ancien ministre de l'Economie et des Finances, Fathallah Oualalou, l'ancien ambassadeur auprès des Nations unies, Mohammed Loulichki et l'économiste et membre de la Commission spéciale sur le modèle de développement, Larabi Jaidi, ont débattu des nouveaux paradigmes de l'ordre mondial, entre mondialisation et protectionnisme, dans un contexte marqué par la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19.

Depuis 2016, le Policy Center for the New South et HEC Center for Geopolitics organisent chaque année deux éditions des "Dialogues stratégiques".

Cette plateforme d'analyse et d'échange réunit des experts, des chercheurs provenant de différents think-tanks et du monde académique, des praticiens, ainsi que des décideurs politiques pour débattre des grandes questions géopolitiques et sécuritaires à l'échelle internationale, ainsi que des problématiques d'importance commune à la fois pour l'Europe et l'Afrique.

Lancé en 2014 à Rabat avec plus de 40 chercheurs associés du Sud comme du Nord, le Policy Center for the New South offre une perspective du Sud sur les enjeux des pays en développement.

Il vise à faciliter les décisions stratégiques et les politiques publiques relevant de ses principaux programmes : Afrique ; géopolitique et relations internationales ; économie et développement social ; agriculture, environnement et sécurité alimentaire et matières premières et finance.

# Le Conseil d'administration du CRI de Dakhla Oued Eddahab tient sa deuxième réunion

Le Conseil d'administration du Centre régional d'investissement (CRI) de Dakhla-Oued Eddahab a tenu, mardi à Dakhla, sa 2<sup>ème</sup> réunion, en application de la loi 47-18, portant réforme des centres régionaux d'investissement et création des commissions régionales unifiées d'investissement.

Présidant cette réunion, le wali de la région de Dakhla-Oued Eddahab, gouverneur de la province d'Oued Eddahab, Lamine Benomar, a indiqué qu'en dépit de la crise sanitaire (Covid-19), le CRI a mis en œuvre une batterie de mesures dans le cadre de la Commission régionale unifiée d'investissement (CRUI) pour favoriser la dynamique socio-économique et l'investissement dans la région.

S'exprimant en visioconférence, il a appelé les membres du Conseil d'administration à accorder une importance particulière au suivi de l'exécution de projets structurants dans la région, citant à cet égard une série de projets tels que le port atlantique, les énergies renouvelables, les zones logistiques et les Centres urbains émergents.

Il a également mis l'accent sur la nécessité de conjuguer les efforts de l'ensemble des acteurs et partenaires, faisant savoir que la CRUI, en tant que guichet unique, permettra d'accompagner les porteurs de projets et de faciliter l'investissement sur le plan régional, à même d'accompagner le tissu entrepreneurial.

Dans cette lignée, le wali a mis l'accent sur la convergence de tous les secteurs d'investissement dans la région, en vue de garantir la complémentarité entre le développement des secteurs productifs et des services, dans le cadre d'une conception garantissant le développement de la région.

Dans un exposé, le directeur du CRI, Mounir Houari, a mis en avant les réalisations du pôle "Maison de l'investisseur", faisant savoir que quelque 905 entreprises ont été créées du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2020, avec un délai moyen de création de cinq jours.

Il s'agit, a-t-il précisé, de 519 entreprises personnes morales (42,65%), et de 386 personnes physiques (57,43%) avec une prédominance du secteur du commerce et celui des services.

Mounir Houari a également précisé que 353 dossiers ont été soumis par les investisseurs, 232 validés par le CRI, 180 statué en CRUI et 141 ayant reçu un avis favorable.

Durant la période du confinement, il a fait savoir que le CRI a tenu 12 réunions, précisant que 69 dossiers ont été traités et 48 ont reçu un avis favorable, pour un investissement d'environ 2,6 MMDH, dont 1,6 MMDH pour le projet de dessalement de l'eau de mer pour irriguer 5.000 hectares de terres agricoles à Dakhla.

Dans le cadre du programme Intelaka, le CRI a reçu plus de 500 jeunes porteurs de projets



qui ont bénéficié des services d'accompagnement ou d'orientation mis en place, a-t-il avancé, soulignant que le Centre assiste directement 40 jeunes promoteurs dans les démarches de réalisation de leurs projets.

Le parcours du traitement d'un dossier d'investissement est actuellement 100% digitalisé, a-t-il poursuivi, notant que le parcours de la CRUI sera amélioré, en ajoutant cinq fonctionnalités prioritaires destinées aux investisseurs et aux administrations, à savoir la gestion des recours, l'aide à la prise de décision, la signature électronique, le paiement en ligne et le développement des tableaux de bord permettant de suivre et d'évaluer la performance du CRI

et de la CRUI.

Quant au pôle "Impulsion économique et offre territoriale", il a rappelé la tenue de rencontres avec des partenaires étrangers, la mise en place d'une plateforme de promotion "Dakhla Connect", dédiée à la promotion de l'investissement et au marketing territorial et la signature d'une convention avec l'Oxford Business Group, pour élaborer un rapport économique sur la région, a expliqué Mounir Houari.

Il a également cité les perspectives et principales actions programmées pour l'année 2021, dont la promotion de l'entrepreneuriat et l'investissement, la mise en place d'une offre intégrée et attractive d'investissement au

niveau régional et le règlement des éventuelles difficultés rencontrées dans l'accomplissement des missions des CRI.

Il s'agit également de la simplification des procédures administratives afférentes à l'investissement et la réduction des délais y afférents, ainsi que l'emploi des ressources des fonds créés pour l'incitation et la promotion des investissements, a-t-il ajouté.

Au cours de cette réunion, il a été procédé à l'approbation des points à l'ordre du jour, portant notamment sur le rapport d'activités, le rapport financier et les états de synthèse de l'exercice 2019 et le plan d'action pour l'année 2021, ainsi que le budget de l'exercice 2021.

## Installation des membres de la Commission régionale des droits de l'Homme de Casablanca-Settat



La présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) Amina Bouayach, a présidé, mardi, la cérémonie d'installation des membres de la Commission régionale des droits de l'Homme (CRDH) de Casablanca-Settat.

La commission, présidée par Saadia

Ouaddah, comprend 21 membres dont des universitaires, des médecins, des avocats et des journalistes, entre autres.

Amina Bouayach a souligné, à cette occasion, l'importance des CRDH dans la consécration et la diffusion de la culture des droits de l'Homme en tant que méca-

nisme de proximité permettant au CNDH de mettre en œuvre sa stratégie, au niveau régional, de suivre les éventuelles violations des droits de l'Homme, et de prendre en considération les préoccupations et soucis des citoyens.

Elle a ajouté, dans une déclaration à la MAP, qu'avec l'installation de cette commission, le CNDH vient de parachever les instances de ses commissions régionales au niveau du Royaume.

Le conseil œuvre à la consécration des normes et mécanismes d'observation, à travers ses CRDH en charge également du suivi et de l'évaluation des politiques publiques en rapport avec les attentes de la population, a rappelé Amina Bouayach.

De son côté, Saadia ouaddah a affirmé que le choix des membres de la commission a pris en compte les critères de pluralisme, d'expertise et l'approche genre, notant que l'action collective basée sur le partenariat requiert l'adhésion de tous,

dans le cadre d'un programme d'action défini et applicable, pour la mise en œuvre du plan d'action de la commission, la consécration de la culture des droits de l'Homme et la réalisation du développement durable.

La CRDH de Casablanca-Settat, qui couvre une vaste zone géographique, a-t-elle poursuivi, est tout à fait disposée à recevoir les plaintes des citoyens, à protéger et promouvoir leurs droits, dans le cadre de la coopération avec l'ensemble des départements gouvernementaux, à travers l'adoption d'un dialogue ouvert et responsable avec la société civile.

Elle a conclu que l'adhésion de la commission à la consolidation des droits de l'Homme constitue un grand défi pour la réalisation du développement durable, ce qui nécessite, selon elle, d'unifier les efforts suivant une vision commune dans le cadre de la stratégie générale du CNDH.

# Bertrand Badie : *Pour le conflit sahélien, il est évident que le Maroc est davantage en position médiatrice qu'en puissance européenne*

Bertrand Badie dirige avec Dominique Vidal la collection «L'état du monde» aux éditions La Découverte. Ils publient chaque année, depuis 2010, un ouvrage collectif sur l'état du monde actuel. Il est co-éditeur de l'International Encyclopedia of Political Science, en 8 volumes, publiés chez Sage (Los Angeles) et auteur d'autres livres «Quand le Sud réinvente le monde. Essai sur la puissance de la faiblesse », Paris, La Découverte, 2018, «L'hégémonie contestée. Les nouvelles formes de domination internationale», Paris, Odile Jacob, 2019, «Rethinking International Relations», Londres, Elgar, 2020, «Handbook of Political Science», Los Angeles, Sage, 3 vol, 2020 (ed. avec D.Berg-Schlosser et L.Morlino). Dans cet entretien, il explique à Libé sa conception de la paix dans le monde, développée dans son dernier livre «Inter-socialités. Le monde n'est plus géopolitique», Paris, CNRS éditions, 2020.

**Libé : Vous avez parlé de la paix dans le monde au Forum de Normandie. Vous avez dit : «On ne prépare plus la paix comme avant avec les moyens militaires et l'équilibre des forces». Qu'entendez-vous par là ?**

**Bertrand Badie :** Je voulais dire que la guerre autrefois était une confrontation de puissances et que la seule façon d'échapper à la guerre jadis, c'était d'opposer la puissance à la puissance, appelée équilibre de puissance, qui favorisait sinon la paix, du moins la «non guerre». Aujourd'hui, la problématique est différente, parce que la nature de la conflictualité a profondément changé. Les conflits ne sont plus liés à une confrontation de puissance, même si les puissants aiment manipuler les conflits des autres. L'origine et les racines des conflits d'aujourd'hui ne se trouvent plus vraiment dans la puissance mais plutôt dans la décomposition sociale, la faiblesse économique, la précarité du lien social, les désastres écologiques, les incertitudes alimentaires. Tout cela se combine pour créer une situation de tension, de violence qui peut déboucher sur de nouveaux conflits. Par conséquent, face à cette forme nouvelle de conflictualité, l'instrument militaire ne sert à rien. Le

canon peut arrêter le canon mais ne peut remédier aux décompositions sociales. Il faut donc complètement changer de logiciel, envisager la paix à partir de la reconstruction sociale. Quand je dis que face à ces situations, l'instrument militaire est contreproductif, je veux signifier que non seulement l'instrument militaire ne sert à rien, n'aboutit jamais, mais que souvent il aggrave la situation. Quand une armée moderne surtout venue des puissances du Nord intervient dans des conflits du Sud, elle tend à radicaliser les oppositions, à créer des sursauts nationalistes. Elle vient davantage alimenter les entrepreneurs de violence que les neutraliser.

**Le Forum de la paix en Normandie est là pour rappeler cette leçon. Aucune puissance n'a gagné une guerre classique depuis la fin de la Grande Guerre en 1945.**

Non seulement aucune puissance n'a gagné une guerre depuis 1945, mais les rares guerres qui ont été gagnées l'ont été par les plus faibles. Les guerres de décolonisation ont été gagnées par des peuples en lutte qui ne disposaient pas de la qualité de l'instrument militaire des vieilles puissances coloniales. Cela montre qu'aujourd'hui la puissance est devenue impuissante, elle n'a plus de prise

sur les vrais facteurs de conflictualité. Par ailleurs, lorsque le mur est tombé en 1989, les Etats-Unis se sont crus devenir la seule puissance hégémonique mondiale et ils ont perdu partout, après 1990 en Afghanistan, en Irak, en Somalie et ils n'ont plus réellement pesé sur le conflit israélo-palestinien. On voit bien à travers cela que la puissance est tétanisée, inefficace. Vous savez que quelqu'un de tétanisé et d'inefficace peut devenir plus méchant. Il y a donc comme une surenchère dans la violence, c'est dangereux. Tout ce que les Etats-Unis ont dépensé au Moyen-Orient pour aller faire la guerre aurait pu servir à créer les conditions d'un développement social.

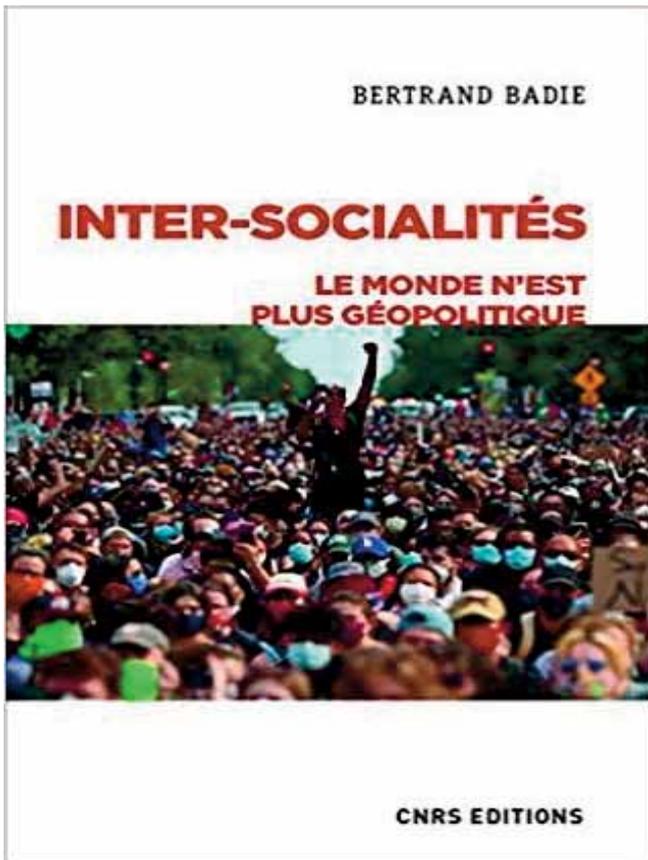
**La situation ne s'arrange pas avec le président Trump et sa politique au niveau international. Qu'en pensez-vous ?**

Absolument, c'est-à-dire que Trump, c'est le paroxysme de ce que je décris, dans la mesure où son équation c'est « Make America Great Again », restaurer la puissance américaine. Il y a une contradiction chez Trump. D'une part il veut à tout prix afficher la puissance américaine, mais d'autre part, il a procédé à des désengagements militaires, parce qu'il ne veut pas faire de dépenses dans des aventures militaires. Il y a un

début de prise de conscience de cette incapacité des Etats-Unis, contrariés par ce besoin de puissance réaffirmé, qui fait qu'aujourd'hui le budget militaire américain atteint des sommets jamais réalisés dans l'histoire.

**La politique étrangère de la France n'est-elle pas en train de changer avec Emmanuel Macron ? Dans le passé, la France a toujours fait un choix de dialogue dans les relations internationales. Aujourd'hui au Sahel, en Méditerranée orientale contre la Turquie, en Lituanie contre la Russie, est-ce une nouvelle politique de confrontation en invoquant la puissance militaire plus que la négociation diplomatique ?**

Ce qui est préoccupant dans la politique étrangère de la France, c'est qu'elle veut à tout prix maintenir une réputation de puissance militaire de premier rang. Cela s'explique en grande partie par la vieille compétition franco-allemande née avec le couple franco-allemand en 1963, où l'Allemagne n'a cessé de progresser sur le plan économique laissant donc la France derrière. Jacques Chirac et ses successeurs ont choisi de compenser la faiblesse économique relative de la France par rapport à l'Allemagne par une puissance militaire plus



forte. L'Allemagne est une puissance démilitarisée qui ne peut pas concourir avec l'Hexagone sur le plan militaire. La France veut en tirer un avantage pour s'affirmer et notamment, il ne faut pas le négliger, pour protéger son siège de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, partant de l'idée que si la France n'est plus une puissance militaire intervenante, elle risquerait de perdre son siège.

C'est très dangereux parce cela pousse la France à des aventures militaires qui ne débouchent sur rien de positif. On le voit au Sahel, au Moyen-Orient où elle veut se maintenir militairement, mais ne parvient pas à s'y imposer politiquement. Elle pousse à un aventurisme notamment en Méditerranée orientale face à la Turquie. La Turquie n'a pas toujours raison mais elle n'a pas toujours tort. En tout cas, la grande différence entre l'Allemagne et la France, c'est que l'Allemagne a choisi résolument la stratégie de la négociation et de la diplomatie, alors que la France a tendance instinctivement à s'aligner sur le plan militaire, ce qui est dangereux et en tous les cas sans résultat. La France n'a jamais pu monnayer sa puissance traditionnelle pour s'imposer sur la scène internationale. Elle s'impose d'une autre manière, militaire, mi-politique tutélaire comme actuellement pendant la crise au Liban.

**Pour régler les problèmes régionaux comme au Sahel ou en Lybie,**

**la France a besoin d'alliés régionaux comme le Maroc pour régler ces crises politiques.**

Moi, je pense que le monde post-polaire est un monde régionalisé et que la meilleure carte appartient aux puissances régionales. Dans la crise du Moyen-Orient, il y a des puissances régionales qui se confirment comme la Turquie et l'Iran et peut-être l'Arabie Saoudite à un moindre degré car elle a moins de ressources. De même, le continent africain porte toute une série de médiations, soit par l'Union africaine que le Maroc a intégrée, soit par d'autres instruments comme l'Union du Maghreb arabe ou la CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest).

Pour le conflit sahélien, c'est évident que le Maroc est davantage en position médiatrice qu'une puissance européenne, pour plusieurs raisons. La France reste l'ancienne puissance coloniale, ce qui crée un soupçon lorsqu'elle intervient. La deuxième raison, c'est que la France appartient à un autre monde. Quand elle dit qu'elle a des responsabilités particulières en Afrique, elle fait dangereusement référence à son passé colonial. Si la France a des responsabilités dans le Sahel, c'est parce qu'elle a été une puissance colonisatrice. Est-ce le bon argument et la bonne carte à jouer pour résoudre un conflit? Je ne le pense pas.

**Ne pensez-vous pas que la France a besoin de ses alliés dans la région**

**comme le Maroc pour une médiation efficace ?**

Je vais vous dire quelque chose qui va vous choquer. Est-ce que le Maroc a besoin de la France pour faire une médiation dans la région du Sahel? La France est embourbée au Sahel. Elle est regardée par beaucoup d'acteurs avec méfiance et soupçon. Par ailleurs, elle a des intérêts économiques dans la région, elle n'est pas présumée neutre.

On observe d'ailleurs que le Maroc est de plus en plus présent en Afrique et de plus en plus impliqué dans les affaires africaines. Je ne vois pas comment un partenariat avec la France pourra lui apporter un plus. Je risque de choquer mes amis marocains, mais je dirai que pour une médiation efficace, un partenariat avec l'Algérie serait plus profitable qu'un partenariat avec la France, car sur la question sahélienne, l'Algérie est très impliquée dans la région.

**Votre dernier livre, «Inter-socialités. Le monde n'est plus géopolitique», Paris, CNRS éditions, 2020, porte sur la question des inter-socialités. Que voulez-vous dire par là?**

L'inter-socialité est un mot qui n'existe pas dans le dictionnaire. C'est un mot que j'ai inventé, qui consiste à dire que dans le monde d'aujourd'hui, notamment du fait de la mondialisation, les relations entre les acteurs sociaux, il s'agit des individus, des groupes et des collectivités, sont des mouvements sociaux et les relations

entre les sociétés sont plus déterminantes et dynamiques que les relations entre les gouvernements. On le voit en quantité de signes. D'abord, l'agenda international, je l'explique dans mon livre, est de plus en plus dominé par les enjeux sociaux comme les enjeux de la précarité, de la sécurité alimentaire, de l'insécurité alimentaire. L'insécurité économique et l'insécurité environnementale et climatique pèsent davantage sur les relations internationales que les missiles iraniens ou les missiles coréens. Deuxièmement, dans notre monde actuel, une intercommunication au-delà des frontières et des échanges sociaux l'emportent sur les relations diplomatiques traditionnelles.

Troisièmement, la mobilité. Il y a une mobilité dans le monde à travers les migrations et la diaspora, et à travers les voyages, ce qui fait que le monde est davantage structuré par les échanges que par les confrontations. C'est cette nouvelle approche des relations internationales que j'essaie d'analyser avec l'intitulé «Le monde n'est plus géopolitique». Il n'est plus géo, c'est-à-dire, il n'est plus géographique car l'espace joue moins dans les relations qu'autrefois grâce aux nouveaux moyens de communication et il n'est plus politique dans la mesure où l'économique, le social et le religieux l'emportent plus que le politique.

**Caen : Propos recueillis par Youssef Lahlali**



## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**HORIZONTALEMENT**

- Vieux dépendant
- Privé de pattes – Choix
- Proie de parolier – Ignoré
- Cuivre – Est au courant
- Eau d’Ethiopie – Solide
- Classe
- Rêvé – Instrument de mort
- Demande humblement
- L’Union – Dévergoncée
- Ils siègent – Eau de France (La Grande ...)

**VERTICALEMENT**

- Stupéfiant
- Il a eu sa guerre – Combat singulier
- Il se porte même après la mort – Déduite
- Poèmes chantés – Pagaies
- Béryllium – Ville d’art
- Panorama – Refus
- Essaya – Attaché à un autre organe
- Couvre-chefs
- Prix de dynamiteur - Liant
- Cachée - Haute

## Solution mots croisés d’hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	E	L	E	R	I	F	E	R	E
2	E	T	A	G	E	R	E	S		V
3	N	I		R	I		U	S	E	E
4	T	R	I	A	N	G	L	E	S	
5	R	E	S	T	E	R	E	N	T	
6	I		O	I	S	E		T	H	E
7	F	I		G		S	C	I	E	E
8	U	R	I	N	A		R	E	T	S
9	G	A	V	A	I	S		L	E	T
10	E	S	E		R	O	U	S	S	I

## Grilles de sudoku

**Facile**

	8	5	7	9	6	3		
			2					7
	2		3	1	8			
	7		5			4		
	9	3			5	8		
	4		8	9				
		8	9	7	1			
4			6					
	9	8	1	2	4	6		

**Moyen**

	4	9	2	7				3
					6	9	2	
				5				1
	6		2					8
8			6					4
5			3					7
4		7						
	5	1	6					
7		4	2	5	1			

**Difficile**

9	4		7			1	3	
	7			3			6	5
					5			
6						5		
		9		8		2		
		8						4
			6					
5	6			4			1	
	3	4			7		2	6

**Expert**

4			7	6				
	2	9						4
7	6			8				
		7						3
6	2						9	8
	3					7		
			1				6	9
	1			9	4			
		2	8					3

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d’hier

**Facile**

3	2	9	8	1	7	4	5	6
7	5	6	4	9	2	1	3	8
1	8	4	5	6	3	2	9	7
4	3	8	1	7	5	6	2	9
9	7	5	6	2	8	3	4	1
6	1	2	9	3	4	7	8	5
5	4	1	2	8	6	9	7	3
8	6	7	3	4	9	5	1	2
2	9	3	7	5	1	8	6	4

**Moyen**

6	8	4	7	2	9	1	5	3
3	5	2	8	1	6	4	9	7
9	7	1	3	4	5	6	2	8
1	9	5	4	3	7	2	8	6
7	4	8	9	6	2	5	3	1
2	6	3	5	8	1	7	4	9
8	3	6	1	5	4	9	7	2
5	2	7	6	9	8	3	1	4
4	1	9	2	7	3	8	6	5

**Difficile**

9	3	2	1	8	4	7	5	6
6	8	1	5	9	7	2	4	3
7	5	4	2	6	3	1	8	9
1	2	3	8	7	6	4	9	5
8	4	9	3	1	5	6	2	7
5	6	7	9	4	2	8	3	1
3	1	6	4	5	8	9	7	2
4	9	5	7	2	1	3	6	8
2	7	8	6	3	9	5	1	4

**Expert**

1	4	7	8	2	3	6	5	9
8	2	3	9	5	6	1	4	7
6	5	9	4	7	1	2	3	8
7	6	2	5	1	4	8	9	3
4	8	5	2	3	9	7	1	6
9	3	1	7	6	8	5	2	4
3	7	8	1	4	5	9	6	2
5	9	6	3	8	2	4	7	1
2	1	4	6	9	7	3	8	5

1,6 million de quintaux de semences disponibles pour la saison agricole

2020-2021

Une quantité de 1,6 million de quintaux de semences a été mobilisée, dont 1,5 million de quintaux chez la Société nationale Sonacos et 100.000 chez le privé, dans le cadre des préparatifs de la saison agricole 2020-2021, a annoncé mardi le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, Aziz Akhannouch.

En réponse à une question centrale lors de la séance des questions orales à la Chambre des conseillers, M. Akhannouch a souligné que le soutien des prix de la part de l'Etat s'élève à 175 dirhams le quintal pour le blé tendre, 200 dirhams le quintal pour le blé dur et 325 dirhams le quintal pour l'orge.

Selon lui, il sera procédé dans ce cadre à la mise en œuvre d'un programme d'accroissement des céréales d'automne en fonction de l'évolution des conditions climatiques sur une superficie comprise entre 42.000 et 50.000 hectares, rapporte la MAP.

S'agissant des céréales d'automne, une superficie totale d'environ 4.900.000 hectares a été programmée, dont quelque 5% irrigués, avec 46% pour le blé tendre, 21% pour le blé dur et 33% pour l'orge, a précisé le ministre, ajoutant que la superficie consacrée aux cultures fourragères est estimée à presque 507.000 hectares.

Pour les cultures sucrières, il a relevé que la superficie cultivée sera comprise entre 58.000 et 69.000 hectares, selon la disponibilité des eaux des barrages dans les régions, alors que la superficie réservée aux légumes d'automne est estimée à 105.000 ha.

Le ministre a en outre relevé que le plan "Génération Green" devra insuffler une nouvelle dynamique à l'agriculture marocaine en termes de productivité et de compétitivité, ainsi qu'en matière de création d'opportunités d'emploi et d'amélioration des conditions des agriculteurs.

A cet égard, a-t-il expliqué, l'accent est mis sur la protection sociale, la création d'opportunités d'emplois et d'activités génératrices de revenus, l'appui à la compétitivité et à la création de la valeur, en plus de l'encouragement des investissements pour soutenir la dynamique économique.

## L'activité du secteur extractif maintient son dynamisme



**L**e secteur extractif n'a toujours pas flanché : il reste à l'écart de la crise économique due à la pandémie du coronavirus (Covid-19). Une résilience qui s'est confirmée au fil des mois si l'on en croit les récentes données publiées par la Direction des études et des prévisions financières (DEPF).

En effet, après un recul de 1,1% observé à la même période de l'année précédente, le secteur extractif a clôturé le deuxième trimestre 2020 sur une consolidation de sa valeur ajoutée de +7,9%.

Ensuite, «compte-tenu d'une légère baisse de 0,4% au premier trimestre, la valeur ajoutée du secteur s'est accrue de 3,8% au terme du premier semestre 2020, après une amélioration de 2,2% au titre du même semestre de l'année précédente», a récemment indiqué la DEPF.

Puis, selon les économistes de ce Département relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration, au terme des sept premiers mois de l'année en cours, l'activité du secteur a maintenu son dynamisme.

Un dynamisme «en ligne avec l'augmentation de la production de phosphate roche, principale composante du secteur de 3,5%, après +3,3% un an plus tôt, parallèlement à une consolidation de celle de ses dérivés de 11% après +6,4% à fin juillet 2019», a souli-

gné la DEPF dans sa note de conjoncture du mois d'octobre (N°284). A en croire les économistes du ministère de l'Economie et des Finances, cette progression continue de bénéficier de la bonne tenue de la demande extérieure adressée au secteur.

En effet, comme il est souligné dans la note de conjoncture, «le volume des exportations de phosphate roche s'est renforcé de 6,8% à fin août 2020, après +5,5% un mois plus tôt, compte tenu d'une consolidation de 16,5% au titre du seul mois d'août».

En ce qui concerne les expéditions des dérivés de phosphates, il ressort qu'elles se sont, pour leur

part, améliorées de 10,3%, a ajouté la même source

Dans sa note, la DEPF a, en revanche, noté un repli de 5,6% du chiffre d'affaires à l'export de phosphates et dérivés au terme des huit premiers mois de 2020. Le CA s'est ainsi élevé à 32,5 milliards de dirhams.

Comme l'a indiqué la DEPF, cette décélération s'explique par «la baisse maintenue des prix internationaux de l'ensemble des produits du secteur».

A titre de comparaison, dans sa note de conjoncture du mois de septembre 2020 (N° 283), la DEPF avait fait état du renforcement du volume des exportations de phosphate roche de 5,5% à fin juillet 2020.

Concernant le volume des ventes à l'étranger des dérivés de phosphates, la même source avait constaté un affermissement de 14,4% au terme des sept premiers mois de 2020. La DEPF avait en même temps noté, sous l'effet de la baisse des prix, une baisse de 4,2% du chiffre d'affaires total à l'export du Groupe OCP pour se situer à 28,8 milliards de dirhams.

Commentant l'évolution des marchés des matières premières au niveau mondial, la Direction des études et des prévisions financières a indiqué que les cours du phosphate brut se sont établis à 79 dollars la tonne en septembre, marquant un accroissement de 3,3% sur un mois et de 12% de-

puis leur creux de 13 ans en avril.

Selon la DEPF, «des prix du DAP ont rebondi de 4,8% en septembre pour atteindre 358 dollars la tonne, portant leurs gains à 50% depuis leur creux de 14 ans en décembre 2019».

Pour les économistes de ce Département, «ce raffermissement des cours du DAP reflète une reprise de la demande, notamment de l'Inde», soulignant que sur les neuf premiers mois de l'année actuelle, les prix moyens du phosphate brut et du DAP ont respectivement baissé de 20% et de 9% en glissement annuel.

Dans sa note de conjoncture du mois de septembre dernier, il était ressorti que «des prix du phosphate brut se sont établis à 77 dollars la tonne en août, marquant une hausse de 2,5% sur un mois et de 9% par rapport à leur creux de 13 ans en avril».

Le rapport indiquait également que les cours du DAP ont rebondi de 12% en août pour atteindre 342 dollars la tonne, portant leurs gains à 44% depuis leur creux de 14 ans en décembre 2019, soulignant que ce raffermissement des prix du DAP reflète une reprise de la demande, notamment de l'Inde.

La note indiquait ensuite que «sur les huit premiers mois de 2020, les prix moyens du phosphate brut et du DAP ont baissé de 22% et de 13% respectivement en glissement annuel».

Alain Bouithy



**Bonne tenue du secteur du phosphate (+6,8%) et dérivés (+10,3%) à l'export à fin août**

## La DTFE propose aux investisseurs une opération d'échange de titres par appel d'offres

La Direction du Trésor et des finances extérieures (DTFE) a annoncé mardi avoir proposé aux investisseurs une opération d'échange de titres, par appel d'offres.

La date de règlement de cette séance, ouverte mercredi à 09h et clôturée à 11h00 le même jour, est fixée pour le 03 novembre, explique la DTFE dans un communiqué.

Les prix des lignes à racheter étant fixés, les soumissionnaires sont appelés à proposer les prix et

les montants des lignes de rachat, précise le communiqué.

S'agissant des lignes à racheter pour des maturités de 2 ans, elles portent sur des montants respectifs de 6,7 milliards de dirhams (MMDH) et 5 MMDH, aux taux respectifs de 2,6% et 2,5%, précise la même source.

Pour les maturités de 52 semaines, elles portent sur un montant de 3,92 MMDH, au taux nominal de 2,35%, ajoute le communiqué.

## La perception générale de la destination Maroc est positive

La destination Maroc jouit d'une perception "positive" chez l'ensemble des publics cibles, malgré le contexte actuel marqué par la crise sanitaire de coronavirus (Covid-19), selon une étude dévolée, mardi à Casablanca, par l'Office national marocain du tourisme (ONMT).

Richesse, authenticité, sécurité, générosité, diversité sont les dimensions fortes qui marquent l'expérience du touriste en visite au Maroc, révèlent les résultats partiels de la phase qualitative de cette étude portant sur le tourisme international, présentée lors du Tourism Marketing Days.

Cette étude, visant à comprendre les nouvelles motivations de voyage des touristes et leurs attentes en cette période particulière, mais aussi leur perception de la marque Maroc ainsi que celle de l'univers concurrentiel, enseigne également que "le set

concurrentiel présumé du Maroc est globalement confirmé, mais besoin de clarifier davantage les attributs différenciateurs de la marque Maroc".

Selon cette même étude, initiée par l'ONMT depuis le début de la crise sanitaire, la Covid-19 ne diminue pas les intentions de voyage, avec des projections sur le terme d'une année si la pandémie est maîtrisée. Organisé par l'ONMT, Tourism Marketing Days est un concept novateur réunissant l'ensemble des professionnels du tourisme autour des questions stratégiques du secteur, dans ce contexte inédit. La seconde édition de cet événement B2B a adopté cette année un format particulier en semi-présentiel (une partie des intervenants présente en plateau, avec un public qui a assisté aux échanges et une autre partie a pris part à l'événement en vidéo-conférence).

# CFG Bank revoit à la baisse ses perspectives d'évolution de la masse bénéficiaire des sociétés cotées

La masse bénéficiaire ajustée des principales sociétés cotées à la Bourse de Casablanca devrait baisser de 18,3% en 2020, estime CFG Bank.

"La masse bénéficiaire de l'univers de notre indice de référence CFG25, retraitée des éléments exceptionnels enregistrés en 2019 et des contributions au fonds dédié à la gestion de la Covid-19 en 2020, devrait selon nos nouvelles prévisions enregistrer une baisse de 18,3% en 2020 par rapport à 2019", précise CFG Bank dans une note.

En effet, rapporte la MAP, suite à la publication des résultats financiers au S1-2020, CFG Bank a décidé de reconsidérer à la baisse ses

perspectives d'évolution de la masse bénéficiaire, explique la même source.

L'objectif est de tenir compte d'une progression du coût du risque beaucoup plus importante qu'initialement prévu pour le secteur bancaire dans son ensemble, en lien avec la détérioration significative du risque crédit engendrée par la crise sanitaire actuelle et le provisionnement anticipatif et prudent associé, d'un taux de provisionnement plus élevé qu'initialement escompté pour les sociétés d'assurances, combiné à la montée en puissance des impayés, la dépréciation de la valeur de certains actifs financiers en lien avec la contre-performance générale des marchés financiers et l'annulation, la suspension ou le report des versements de dividendes de certains émetteurs ainsi que de l'annonce de nouveaux dons au Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie de Covid-19.

Et d'ajouter qu'au-delà de l'impact de la crise économique causée par l'isolement sanitaire, la masse bénéficiaire sera négativement impactée par les contributions faites par les sociétés cotées au Fonds spécial dédié à la gestion de la pandémie de Covid-19, dont l'impact est estimé à 6,4 milliards de dirhams (4,2 MMDH après impôts) pour l'univers des valeurs du CFG25.

Actuellement, CFG25 traite à 21.500 points en baisse de 16% de-



puis le début de l'année. Ainsi, selon les prévisions de CFG Bank, les niveaux de valorisation actuels du marché reflètent fidèlement la baisse escomptée de la masse bénéficiaire en 2020 qui estime, in fine, que les niveaux de valorisation du marché sont justifiés d'un point de vue fondamental.

Par ailleurs, CFG Bank relève que la fin du confinement et de l'état d'urgence sanitaire devraient entraîner un rebond mécanique de l'activité et de la demande, notant que la masse bénéficiaire devrait progressivement renouer avec le chemin de la normalisation sur les

trois prochaines années et revenir vers un niveau proche de celui observé en 2019 (retraité de la sanction de l'ANRT sur IAM et de la provision pour dépréciation de Managem).

Ainsi, un retour à une masse bénéficiaire normative égale à celle enregistrée en 2019 induit une progression de 22,4% par rapport aux prévisions de la masse bénéficiaire 2020 ajustée, fait savoir CFG Bank, précisant que ce rebond mécanique devrait se matérialiser à mi-chemin entre 2022 et 2023.

"Selon nos prévisions et sous réserves d'une reprise économique

progressive à partir de 2021, et d'un retour de la masse bénéficiaire à un niveau normatif égal à celui de 2019, CFG25 devrait renouer avec son long cycle haussier entamé à partir du T3-2013", estime la même source.

La note fait ressortir que le marché actions devrait renouer avec son PER d'équilibre compris entre 19x et 20x les bénéfices (versus un PER 2020 de 21x les bénéfices ajustés et de 26x les bénéfices bruts). Cette configuration induirait un potentiel de hausse compris entre 10% et 15% sur un horizon de 2 à 3 ans.



L'objectif étant de tenir compte d'une progression du coût du risque beaucoup plus importante qu'initialement prévu pour le secteur bancaire

# Les banques participatives appelées à redoubler d'efforts dans la mobilisation de l'épargne

Les banques participatives marocaines sont appelées à faire des efforts plus soutenus dans la mobilisation de l'épargne, notamment par la proposition d'une offre de services de "la banque au quotidien" qui doit être compétitive tout en tablant sur le caractère affinitaire qui la distingue de l'offre classique, estime Finépolis Institute.

Bien que le secteur bancaire participatif marocain affiche des taux de progression prometteurs, il en est toujours à ses premiers balbutiements, indique Finépolis Institute qui vient de lancer son briefing sur les résultats du secteur bancaire participatif marocain à fin juin 2020.

Les banques participatives souffrent encore d'un déséquilibre de gestion bilanciale important dû à plusieurs facteurs, d'après ce briefing, qui cite notamment un niveau de dépôts trop faible par rapport aux encours qui ne dépasse pas 35%, et un niveau de dépôts courants peu élevé par rapport aux dépôts d'investissement (rémunérés et à terme), un phénomène contre-nature, du moins dans le contexte particulier du Maroc, menaçant la rentabilité de ces institutions dont le modèle d'affaires repose structurellement sur un niveau important de ressources gratuites, rapporte la MAP.

Ce déséquilibre bilanciel est exacerbé par

une très grande concentration du portefeuille des financements dans l'immobilier dont les durations sont typiquement longues (à plus de 10 ans) face à des ressources de courtes maturités (WBI, dépôts d'investissement et dépôts à vue) et une quasi-absence d'instruments de refinancement à des maturités plus longues type Sukuk.

"À ce titre, un recentrage vers des segments tels que les professions libérales et les TPME, dont les financements sont caractérisés par des durations plus courtes, constitue une voie qui semble offrir un rééquilibrage possible de la gestion actif-passif des banques participatives", estime l'institut.

Par ailleurs, ce briefing souligne que le secteur bancaire participatif fera vraisemblablement face dans les prochains mois à sa première vague d'impayés compte tenu de l'aggravation de la situation économique et de la progression sans précédent des taux de créances en souffrance dans l'ensemble du secteur bancaire.

De plus, la crise sanitaire de la Covid-19 fait peser un autre risque majeur sur le secteur, dû à l'absence de couverture Takaful, "car en cas de décès ou d'invalidité des clients, les banques et fenêtres participatives vont devoir gérer un "risque social" de conflit avec leurs ayants droit", explique l'analyse.

## Projection de "Mica" d'Ismail Ferroukhi au Festival du film d'El Gouna



Le film marocain "Mica", réalisé par Ismail Ferroukhi, a été projeté lundi dans le cadre de la compétition officielle de la quatrième édition du festival du film d'El Gouna, en Egypte.

Outre "Mica", 14 longs métrages représentant de nombreux pays arabes et étrangers sont en lice pour remporter le trophée de ce festival marqué cette année par la présence de nombreux critiques, d'artistes, de réalisateurs et d'invités du festival.

Le film est porté par le jeune Zakaria Inane, qui n'est pas un acteur professionnel et qui signe avec «Mica», sa première expérience au cinéma sublimé par le jeu de Sabrina Ouazzani et Mohamed Az Elarab. Produit en 2020, le film raconte l'histoire d'un enfant "Mica", une dizaine d'années, vendeur de sacs plastiques dans les souks, qui vit avec sa mère et son père malade dans un bidonville de la banlieue de Meknès. Pour supporter sa vie de misère, Mica s'est créé un univers dans lequel il en-

tretenait une relation particulière avec la nature, le ciel et les oiseaux. Un jour, Hajj Kaddour, gardien dans un club de tennis de Casablanca, vient le chercher pour le prendre comme homme à tout faire. Ce travail est une aubaine pour sa famille à qui il pourra envoyer son maigre salaire.

La productrice du film, Lamia Chraïbi, a exprimé sa joie d'assister à ce festival, considéré comme l'une des plus importantes rencontres cinématographiques de la région du Moyen-Orient. "Je suis très heureuse de participer à cette rencontre à un moment où de nombreux festivals à travers le monde ont été annulés en raison de la pandémie du Coronavirus", a déclaré à la MAP Mme Chraïbi, soulignant que le festival a permis à nouveau au public de se réconcilier avec les salles de cinéma après une interruption forcée en raison de la pandémie. "C'est merveilleux de voir le film Mica représenter le Maroc à un événement de cette taille", s'est-elle réjouie, ajoutant que ce travail a bénéfi-

cié du soutien du festival dans la phase de pré-production. Pour sa part, le réalisateur du film s'est dit heureux de voir son film participer à la compétition officielle du festival où seront projetés des films qui ont remporté plusieurs prix dans divers festivals, comme à Venise, Berlin ou Cannes.

Le directeur du Festival, Intishal Al-Tamimi, a, quant à lui, souligné que la participation du film "Mica" est en soi une grande fierté pour tout festival arabe, soulignant que le réalisateur marocain Ismail Ferroukhi qui traite de sujets complexes réussit à chaque fois de produire un bon travail qui est apprécié et respecté. L'ouverture du festival a été marquée par un hommage rendu à l'acteur marocain Saïd Taghmaoui, qui a reçu le prix "Omar Sharif" en reconnaissance de sa riche carrière cinématographique. Une capsule vidéo a été projetée pour la circonstance, retraçant le parcours de l'acteur marocain, également écrivain et scénariste, qui a participé à de nombreux films en France et

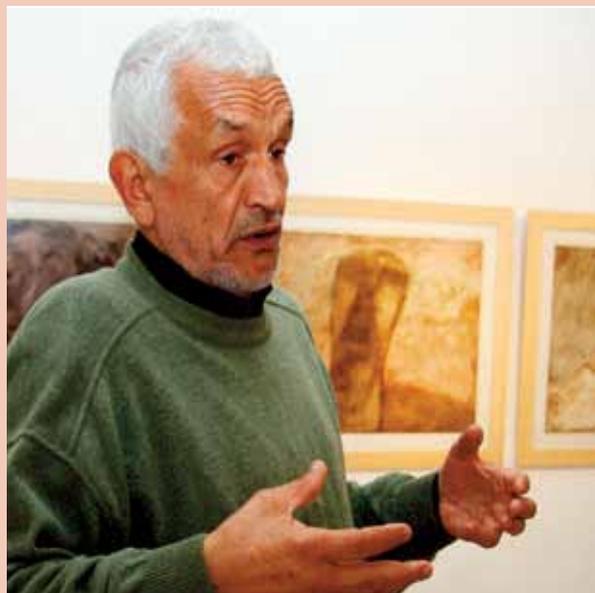
aux États-Unis.

Le Maroc participe également aux activités de la "CineGouna Platform" qui constitue un laboratoire de développement des projets cinématographiques et des coproductions, offrant aux cinéastes et producteurs arabes la possibilité de trouver le soutien technique et financier nécessaire.

Le Maroc est représenté à cet événement par le film "Un mensonge blanc" d'Asma Elmoudir (films documentaires), et "La vie me va très bien" d'El Hadi Oulad Muhand (films d'auteurs). Le programme du festival comprend trois compétitions officielles (longs métrages de fiction, longs métrages documentaires et courts métrages), ainsi que le programme officiel en dehors de la compétition et le programme spécial.

Cette 4<sup>ème</sup> édition, dont les prix sont dotés d'une récompense de plus de 200.000 dollars, connaîtra la projection de 65 films arabes et internationaux les plus récents.

## Vernissage à la Villa des arts d'une exposition rétrospective de l'artiste-peintre Bouchaïb Habbouli



La Villa des Arts à Rabat a été, mardi, le théâtre du vernissage de l'exposition rétrospective de l'artiste-peintre Bouchaïb Habbouli, organisée par la Fondation Al Mada, en présence d'une pléiade de personnalités du monde culturel et artistique. Cette exposition issue des collections de la Fondation Nationale des Musées, de Bank Al Maghrib, d'Attijariwafa Bank et de la Société Générale Marocaine de Banques, se poursuivra jusqu'au 15 janvier 2021 aux Villas des Arts de Rabat et de Casablanca. La sélection des œuvres exposées est une plongée dans la vie artistique de Habbouli et s'intéresse aux créations picturales de cet artiste autodidacte, finement élaborées, par l'utilisation d'une technique mixte sur papier, sur carton marouflé ou de l'encre sur papier.

Évoquant le choix du carton et du papier pour ses créations, Bouchaïb Habbouli a confié dans une déclaration à la MAP que ce sont deux matières au coût bas et aisément remplaçables en comparaison avec la toile et qui lui "facilitent la tâche lors des réalisations picturales". Au sujet de son exposition, ce natif d'Azemmour affirme que la rétrospective retrace son parcours artistique depuis les années 80 jusqu'à aujourd'hui. "Un parcours sensible à son environnement et caractérisé par des périodes personnelles qui va-

lient selon les moments et les situations". Pour ce peintre des "Figures", "la couleur fausse le travail, elle peut être estompée sans jamais être vive". C'est ainsi que dans ses œuvres, il a fait le choix de l'encre, imprégnant son pinceau "d'une couleur qui pourrait être plus que le noir".

Bouchaïb Habbouli a vu le jour à Azemmour en 1945. Au lendemain de l'Indépendance, il suit une formation d'animateur plastique, dispensée par le ministère de la jeunesse et des Sports. De 1957 à 1963, il fréquente les ateliers de La Mamora, à Rabat, et encadre en même temps les enfants qui occupaient régulièrement l'espace de la maison des jeunes de sa ville natale.

Artiste autodidacte, Bouchaïb Habbouli s'affirme avec l'identité de son expression plastique et graphique, mettant à son actif plusieurs expositions individuelles, collectives et notamment des rencontres inter-arabes et méditerranéennes. Dans un strict respect des mesures de sécurité sanitaire, ce vernissage a été rehaussé par la présence de plusieurs personnalités, dont le Secrétaire perpétuel de l'Académie du Royaume du Maroc, Abdeljalil Lahjomri, le Directeur du musée Mohammed VI d'Art moderne et contemporain, Abdelaziz El Idrissi, l'artiste-photographe Jaâfar Akil et l'artiste-peintre Abdallah Dibaji.



## Johnny Depp toujours en guerre contre “The Sun”

La justice britannique rendra lundi sa décision au procès intenté par Johnny Depp au tabloïd The Sun, qui avait qualifié en avril 2018 la star de “Pirate des Caraïbes” de mari violent à l’égard de l’actrice américaine Amber Heard. Le juge Andrew Nicol rendra son jugement à 10H00 GMT par visioconférence. Johnny Depp et Amber Heard s’étaient rencontrés sur le tournage de “Rhum Express” en 2011, avant de se marier en février 2015 à Los Angeles (Californie). Le couple avait divorcé avec fracas début 2017. L’actrice avait alors évoqué “des années” de vio-

lences “physiques et psychologiques”, accusations vivement rejetées par Johnny Depp. Pendant trois semaines d’un procès retentissant, la Haute Cour de Londres avait épluché la tumultueuse vie conjugale du couple, parfois dans ses détails les plus scabreux.

L’acteur américain de 57 ans a reconnu une consommation abusive de drogues et d’alcool mais affirme n’avoir jamais levé la main sur une femme, soutenu sur ce point par les témoignages écrits de ses ex-compagnes Vanessa Paradis et Winona Ryder. Il accuse en retour de violences l’actrice de

“The Danish Girl” et d’“Aquaman”. Dans sa plaidoirie, l’avocat de l’acteur, David Sherborne, avait demandé au juge de “laver le nom” de Johnny Depp de ces “accusations scandaleuses” et “fausses” qui l’ont conduit à engager ce procès “douloureux”.

Amber Heard, 34 ans, qui avait le statut de témoin dans ce procès, a quant à elle maintenu ses déclarations et déploré que les “détails les plus traumatisants et les plus intimes” de sa vie avec Johnny Depp aient été exposés devant la justice et “diffusés dans le monde entier”.

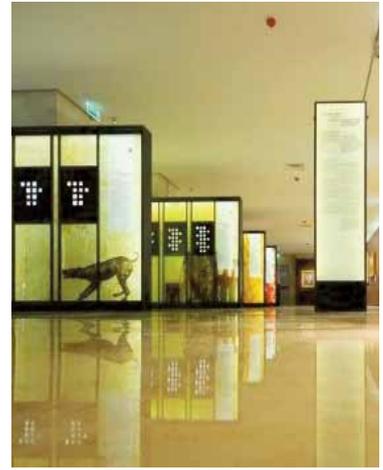
## Bouillon de culture

### Exposition

Dix ans après son ouverture, le musée de Bank Al-Maghrib se pare d’une nouvelle exposition permanente artistique, qui donne à voir toute l’étendue de l’histoire artistique au Maroc, depuis l’aube du XX<sup>ème</sup> siècle jusqu’à nos jours. Cette exposition propose un éventail d’œuvres caractéristiques d’un Maroc qui a toujours été une terre d’inspiration pour les artistes d’ici et d’ailleurs”, indique mardi le musée dans un communiqué.

Quatre espaces composent désormais ce nouveau parcours artistique, en l’occurrence “l’art orientaliste” où l’exposition permanente donne un aperçu éloquent de ce qu’était le Royaume Chérifien d’hier vu par les artistes orientalistes venus de différents pays de l’Occident, fait savoir la même source.

Le deuxième espace, baptisé “l’Art figuratif tout azimut” présente, quant à lui, les figuratifs marocains et les peintres autodidactes, dont le travail s’inscrit dans la réalité environnante comme dans la mémoire collective tout en tendant vers l’universalisme.



## Cinq ans après un anévrisme, la chanteuse Joni Mitchell “lutte” toujours pour remarcher



La légende de la musique folk Joni Mitchell a confié encore “lutter” pour remarcher après une rupture d’anévrisme subie en 2015 qui l’avait rendue un temps incapable de parler, dans un rare entretien à la presse.

“Je n’ai pas écrit récemment (...), je ne joue pas de guitare ni de piano, ni rien”, dit au quotidien The Guardian la chanteuse de 76 ans, considérée comme l’une des meilleures de sa génération, précisant que sa convalescence “prend du temps”. “Je me concentre juste sur le fait de retrouver la santé”, ajoute la chanteuse. Elle compare sa convalescence avec sa bataille avec la polio, dans sa jeunesse. “Je me suis remise de la polio, et m’y voilà encore, et je lutte.” L’artiste canadienne avait été hospitalisée d’urgence le 31 mars 2015 à Los Angeles, victime d’une rupture d’anévrisme qui lui avait fait perdre pendant

quelques mois l’usage de la parole. “La polio ne m’avait pas touché comme ça, mais la rupture d’anévrisme m’a pris beaucoup plus, vraiment”. L’accident “m’a pris la parole et ma capacité à marcher. J’ai retrouvé rapidement la parole, mais je lutte toujours pour marcher”, poursuit-elle.

Optimiste quant à l’avenir, elle assure être “une battante”. “J’ai du sang irlandais”, lance la chanteuse qui a inspiré des générations d’artistes, de Neil Diamond à Prince.

Joni Mitchell a été une figure majeure de la génération des folk rockers des années 60 avec des succès comme “Big Yellow Taxi”, “Both Sides, Now” “et Woodstock”, hymne à la gloire du célèbre festival auquel elle n’avait pourtant pas participé en août 1969. Elle a également milité pour la défense de l’environnement et les droits des Amérindiens.

المملكة المغربية  
Royaume du Maroc



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
قطاع المياه والغابات  
Département des Eaux et Forêts  
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du centre  
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Safi.

**AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N° 07/2020/DREFLCD-C/DPEFLCD.SAFI  
(SEANCE PUBLIQUE)

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N°07/2020/DREFLCD-C/DPEFLCD.SAFI, publié dans le journal Libération le mercredi 21/10/2020 sous le numéro 9147, que les concurrents peuvent :

- ✓ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Direction Provinciale des Eaux et forêts et de la lutte contre la Désertification de Safi au lieu de bureau de la comptabilité.

Les autres modalités de la soumission demeurent inchangées. N° 8946/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE MIDELT  
SECRETARIAT GENERAL  
D.B.M./SM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**  
N° : 8/BG/2020 SEANCE PUBLIQUE

Le 23/11/2020 à 11 H du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE DE PACHALIK DE LA VILLE DE BOUMIA ET D'UN LOGEMENT ADMINISTRATIF POUR LE PACHA - COMMUNE TERRITORIALE BOUMIA, PROVINCE DE MIDELT.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

L'estimation provisoire est fixée à la somme de : TRENTE MILLE DIRHAMS (30 000,00 DHS)

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : DEUX MILLIONS SEPT CENT SOIXANTE DIX SEPT MILLE SEPT CENT SOIXANTE DIX DIRHAMS (2 773 770,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation

**Dossier technique comprenant :**

- \* Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
A	A-2	4

- \* Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation. N° 8948/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE MIDELT  
SECRETARIAT GENERAL  
D.B.M./SM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**  
N° : 09/BG/2020 SEANCE PUBLIQUE

Le 23/11/2020 à 11 H 30 du matin il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LOGEMENT ADMINISTRATIF DU PACHA DE LA VILLE DE MIDELT ET TROIS LOGEMENTS ADMINISTRATIF POUR : CHEF DE CABINET, CHEF DE LA TROISIEME ANNEXE ADMINISTRATIVE ET CHEF DE LA QUATRIEME ANNEXE ADMINISTRATIVE A LA COMMUNE TERRITORIALE DE MIDELT PROVINCE DE MIDELT**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

L'estimation provisoire est fixée à la somme de : QUARANTE MILLE DIRHAMS (40 000,00 DHS)

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : TROIS MILLIONS QUATRE VINGT DIX SEPT MILLE HUIT DIRHAMS (3 097 008,00 DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation

**Dossier technique comprenant :**

- \* Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
A	A-2	4

- \* Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation. N° 8949/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur

جهة مراكش اسفي  
Région Marrakech-Safi

**AGENCE REGIONALE D'EXECUTION DES PROJETS**

**AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS**  
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 25/11/2020 à 11H00, il sera procédé, dans les bureaux du siège de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Marrakech-Safi à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix ci-après :

N° A.O. O	Objet de l'appel d'offres	Montant de l'estimation Dhs TTC		Montant du cautionnement provisoire Dhs	
		En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
05/2020/AREP/MASA	Les études techniques et suivi des travaux de construction du siège de la présidence de la région et de l'agence régionale d'exécution des projets.	369 000,00	Trois Cent Soixante Neuf Mille Dirhams	8000,00	Huit Mille Dirhams

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du service des marchés au siège de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Marrakech-Safi sis à Rue Ibn Hanbal Quartier Hivernage Gueliz Marrakech, ils peuvent être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N°2-12-349.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;
- Soit les déposer contre récépissé au bureau d'ordre ou au service des marchés au siège de l'Agence sis à l'adresse précitée.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit soumissionner par voie électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

**\*Le dossier technique doit comprendre :**

- 1) Pour les concurrents installés au Maroc :  
L'original ou copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans les domaines des activités : D14, D15, D16 et D17 Délivré par le Ministère chargé de l'Equipement.
- 2) Pour les entreprises non installées au Maroc : Un dossier technique tel que prévu par le Règlement de consultation.

Pour toute demande d'éclaircissement et renseignement concernant le présent appel d'offres, contacter Monsieur Abdelaziz SALMANE Service Marchés au 0661659834. N° 8947/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE MIDELT  
SECRETARIAT GENERAL  
D.B.M.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**  
N° 07/BG/2020 SEANCE PUBLIQUE

Le 23/11/2020 à 10h30 du matin, il sera procédé au siège de la Province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU SIEGE CAÏDAT ANEMZI ET D'UN LOGEMENT ADMINISTRATIF POUR CAÏD CAÏDAT ANEMZI COMMUNE TERRITORIALE ANEMZI- CERCLE BOUMIA - PROVINCE DE MIDELT**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés à la Division du Budget et des Marchés au Secrétariat Général de la Province de Midelt. Il peut être également téléchargé à partir du portail des Marchés de l'Etat <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'Art. 19 du Décret n° 2-12-349 précité.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : TRENTE MILLE DHS (30 000,00) DHS.

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à : (2 181 292,80 DHS) DEUX MILLIONS CENT QUATRE VINGT ET UN MILLE DEUX CENT QUATRE VINGT DOUZE DIRHAMS ; 80 CTS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Province de Midelt ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit procéder à la soumission électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 25 du décret 2-12-349 précité, sont énumérées à l'article 6 du règlement de consultation

**Dossier technique comprenant :**

- \* Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

- Pour le nouveau système de qualification et de classification :

Secteur	Qualification	Classe
A	A2	4

- \* Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation. N° 8985/PA



MARQFLUIDE SARL  
AU CAPITAL DE  
600.000,00 DHS  
RUE TIZI OUSLI LOTISSE-  
MENT MABROUK N°2  
BENSLIMANE  
RC N° 1983  
AVIS DE MISE A JOUR  
DES STATUTS

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 30/06/2020, il a été établi les statuts refondus d'une société à responsabilité limitée dont l'objet est :  
-Nomination d'un nouveau gérant en la personne de : Mlle YOUSRA LAZAR, héritière du défunt et ancien gérant Mr MOHAMED LAZAR  
-Nouvelle répartition du Capital entre les héritiers :  
-Mme YOUSOUFILLHAM ... 750 PARTS SOCIALES  
-Mlle YOUSRA LAZAR ... 1313 PARTS SOCIALES  
-Mlle YASMINE LAZAR... 1312 PARTS SOCIALES  
-Mr RAYANE LAZAR ... 2625 PARTS SOCIALES  
TOTAL ... 6000 PARTS SOCIALES  
N° 8895/PA

FOUR POOL "S.A.R.L.AU"  
Constitution  
Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 07/08/2020. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L.AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: FOUR POOL "S.A.R.L.AU"  
OBJET : négociant, entrepreneur de travaux divers ou constructions.  
LE SIEGE : CASABLANCA, 217 RES AL FATH BD BRAHIM ROUDANI PROLONGEE 1ER ETG N°3.  
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000parts de 100 DHS chacune:  
- Mr PEREIRA RITO EDUARDO MANUEL.... 1000,00 Parts  
Soit un total de 1000,00 Parts  
GERANCE : La société est gérée par Mr PEREIRA RITO EDUARDO MANUEL  
ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.  
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 21/10/2020  
R.C N° : 476867.  
Pour extrait et mention  
N° 8896/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA  
Tél/Fax: 0537649573 GSM: 0668792975.  
Constitution d'une S.A.R.L.  
Aux termes d'un acte sous

seing privé en date du 01/10/2020. IL a été établi les Statuts d'une Société, dont les caractéristiques sont les suivantes :  
Dénomination : " ASSIST-MAGHREB" S.A.R.L. AU Siège Social : GROUPE AT-TAKADDOUM GH2-17 ETAGE 2 SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.  
Associé unique :  
-Mr.EL MOUATASSIM MILOUD apporteur en numéraire 100 000,00 dhs soit 1000 parts Sociales  
Objet :  
- MARCHAND MATERIAUX DE CONSTRUCTION.  
- TRAVAUX DIVERS ET DE CONSTRUCTION.  
- NEGOCE  
- FABRICATION DU MATERIAUX DE CONSTRUCTION  
- TRANSPORT DE MARCHANDISES  
- IMPORT EXPORT  
Durée : 99 ans.  
Capital social : 100.000,00 DHS.  
Gérance : la société est gérée par : Mr. EL MOUATASSIM MILOUD.  
Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de Commerce de CASABLANCA sous le N°476661  
N° 8897/PA

NOVA FLUID SARL  
AVIS DE CONSTITUTION  
Aux termes d'un acte S.S.P en date du 13/10/2020, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : « NOVA FLUID » SARL.  
La société a pour objet au Maroc et dans tout pays : L'achat, la vente, la commercialisation, la distribution, l'importation et l'exportation de tous matériels, équipements et fournitures industriels; La commercialisation, l'installation et maintenance des d'équipements et matériels de traitement des eaux; L'étude, le diagnostic et l'ingénierie de tout projet concernant le traitement des eaux; Import, export;  
Siège social : Casablanca, BLOC 21 N°1 SIDI OTHMAN.  
Durée : 99 ans.  
Capital social : Le capital social est fixé à la somme de cent mille dirhams (100 000,00 dhs ) Mr ZAARATI MOHAMED ( 500 parts ) Mr ZAARATI JAWAD ( 500 parts )  
Année sociale commence le 01 /01 et finit le 31 /12.  
Gérance : Mr ZAARATI MOHAMED, CIN N°B268842.  
Le dépôt légal a été effectué

au Tribunal de commerce de Casablanca le 27 /10/2020 sous le n°477673 du Registre de Commerce.  
N° 8898/PA

"SPRING INVESTISSEMENT IMMOBILIERE" SARL

Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 01/10/2020 il a été constitué une sarl, dont les caractéristiques sont les suivantes :  
Objet : immeubles, promoteur immobilier.  
Siège Social: Avenue Mehdi Ben Baraka Et Boulevard De La Corniche Bourgogne-Casablanca  
Capital Social: 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dirhams Chacune : 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dirhams Chacune : Mme RAJAE FOUZI 500 Parts et KHADIJA ALOUADDI 500 Parts.  
Gérance : Mme FOUZI RAJAE est nommé gérant unique pour une durée illimitée.  
Année Sociale : du 01/01 au 31/12.  
Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 751540 en date du 23/10/2020 et immatriculé sous le numéro 477517.  
POUR EXTRAIT ET MENTION  
N° 8899/PA

SOCIETE CASA OIL ENERGY SARL  
Constitution  
1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 28/09/2020, il a été établi les statuts d'une SARL dont : DENOMINATION SOCIALE : « SOCIETE CASA OIL ENERGY » SARL, Objet : COMMERCIALISATION ET DISTRIBUTION DES PRODUITS PETROLIERES, SIEGE SOCIAL: 387, BD MOHAMED V N°15 ETAGE 5 - CASABLANCA., DUREE : 99 années CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 500.000,00 DH, divisé en Cinq Mille (5000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune Mr. IMAD BAKIOUI à 1600 parts, Mme WARDIA LAMTIRI LAARIF à 1000 parts, Mr MOHAMED BAKIOUI à 800 parts, Mr YAHYA BAKIOUI à 800 parts, Mr YAKEN BAKIOUI à 800 parts. GERANCE : la société sera valablement engagée par la seule signature de Mr IMAD BAKIOUI.  
-Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 26

Octobre 2020 sous le numéro 751571 et de Registre de Commerce 477559.  
N° 8900/PA

CONSTITUTION SARL « INTERIALITY »

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du 06/10/2020, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :  
1°) DENOMINATION : «INTERIALITY»  
2°) OBJET : L'IMPORTATION & L'EXPORTATION (Marchand ou Inermediaire effectuant).  
3°) SIEGE SOCIAL : 10, Rue Liberté, 3° Etage, Appt. N° 5 - Casablanca.  
4°) DUREE : 99 ans.  
5°) CAPITAL SOCIAL : (100.000,00) DHS divisé en (1.000) parts de (100,00) Dirhams chacune, souscrites en totalité et attribuées aux associés en proportion de leurs apports à savoir :  
• Mr. BOUNAAMANE Youssef, reçoit 500 parts  
• Mlle BOUNAAMANE Hanane, reçoit 500 parts

6°) GERANTS : Mr. BOUNAAMANE Youssef et Mlle BOUNAAMANE Hanane, pour une durée non limitée  
7°) EXERCICE SOCIAL : 1er Janvier au 31 Décembre de chaque année.  
8°) BENEFICE : Après déduction de 5 % à la réserve légale, le solde est réparti ou reporté suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire.  
9°) DEPOT : Effectué au greffe du tribunal du commerce de Casablanca le 27/10/2020 sous le n° 751726.  
10°) R.C N° 477691 du 27/10/2020.  
POUR EXTRAIT ET MENTION  
N° 8901/PA

BEST LOC CAR  
Société à responsabilité limitée, au capital de 500 000 dirhams  
Siège social : 9 RUE DE NICE BOURGOGNE CASABLANCA  
RC: 404945 – IF: 25284778  
Cession des parts  
Au terme d'un procès ver-

bal, établi à Casablanca en date du 06 Octobre 2020, Les associé décident en vertu d'une assemblée générale extraordinaire ce qui suit :  
- Approbation de la cession de parts intervenue entre Mme Hafsa GUNNOUNI et Mr Anthony PEDRAZA Cédants et Mr. ALFRED ALYSON STANLEY cessionnaire.  
- Transformation de la forme juridique de la société de SARL en SARL d'associé unique  
- Démission de la gérante de la société Mme Hafsa GUNNOUNI, et l'assemblée générale donne quitus total et définitif pour sa gérance, et nomination de Mr. ALFRED ALYSON STANLEY gérant Unique de la société.  
- Modification corrélative des statuts, Le dépôt légal est effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 13 Octobre 2020 sous le N° 749582.  
Pour avis, le gérant  
N° 8902/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم خريبكة  
دائرة أبي الجعد  
قيادة أولاد يوسف وبني بنار  
جماعة أولاد اكواوش  
مصلحة الشؤون الإدارية والقانونية  
عدد: ..... /2020  
2 2 6

**إعلان**  
**عن تنظيم امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجتي مساعد اداري من الدرجة الثانية ومساعد تقني من الدرجة الثانية برسم سنة 2020**

يعلن رئيس المجلس الجماعي لأولاد اكواوش أنه سيجرى يوم: 2020-11-24 بمقر الجماعة امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجتي:مساعد اداري من الدرجة الثانية و مساعد تقني من الدرجة الثانية عن سنة:2020، يفتح في وجه المساعدين الإداريين من الدرجة الثالثة والمساعدين التقنيين من الدرجة الثالثة على التوالي الذين قضوا ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية تاريخ اجراء هذا الامتحان. ويحدد عدد المناصب المتبارى في شأنها في منصب واحد لكل درجة .  
يجب أن تصل طلبات الترشيح إلى مصلحة الشؤون الإدارية والقانونية بجماعة اولاد اكواوش قبل يوم:2020-11-20. كآخر أجل لإيداع الترشيحات.  
N° 8903/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE FQUIH BEN SALAH  
CERCLE DE FQUIH BEN SALAH  
CAIDAT – BENI AMIR CHERQUIA  
COMMUNE KHALFIA

**Le président de la commune de khalfia cercle fquih ben salah porte à la connaissance de tous les fonctionnaires de la dite commune qu'un examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2020 sera organisé suite au tableau si dessous :**

Type d'examen	Date d'examen d'été	Lieu d'examen	date Fin de dépôt les dossiers	condition d'examen
Examen d'aptitude professionnelle pour Adjoint Technique 2eme grade : (un poste)	12 DECEMBRE 2020	C/T KHALFIA	28 NOVEMBRE 2020	6 ans d'ancienneté au 01/07/2020 dans le grade Adjoint Technique 2eme GRADE
Examen d'aptitude professionnelle pour Adjoint Administratif 2eme grade : (un poste)	12 DECEMBRE 2020	C/T KHALFIA	28 NOVEMBRE 2020	6 ans d'ancienneté au 01/07/2020 dans le grade Adjoint Administratif 2eme GRADE

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE MEDIOUNA  
COMMUNE DE SIDI HAJJAJ OUED HASSAR  
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX  
SERVICE TECHNIQUE  
**AVIS DE DEPOT**  
Le président de la commune de sidi hajjaj oued hassar annonce aux publics, qu'une enquête commodo et incommodo a été ouverte dans une durée de 15 jours à partir de la publication de l'avis au sujet d'une demande d'autorisation d'aménagement d'un café sis : lotissement RYAD LOT N° 57 U 17 sidi hajjaj oued hassar province Mediouna TFN° 14702/C, au nom de Mr :HASSAN NADIF .  
A Cet effet un registre est mis à la disposition du publics au service économique pour consigner toutes observations à ce sujet .  
N° 8920/PA

**المملكة المغربية**  
**وزارة الداخلية**  
**عمالة إقليم تازة**  
**دائرة اكنول**  
**قيادة تيزي وسلي**  
**جماعة تيزي وسلي**

**إعلان تصححي**

تعلم جماعة تيزي وسلي أن الإعلان المتعلق بلتحاق الكفائة المهنية برسم سنة 2020 والمفتوح بجزيرة الاتحاد الاشتراكي تحت عدد ع.س.ن/3183/1 د بتاريخ 13 أكتوبر 2020 وجزيرة LIBERATION تحت عدد : N°8209/PA بتاريخ 13 أكتوبر 2020 تم تصحيحه وفق الجدول التالي:

عدد المناصب المتباري حولها	جدول الامتحانات
( 2 ) منصبين للمساعدين التقنيين الدرجة 2	اختبار كتابي واحد فقط
عوض	عوض
منصب واحد للمساعدين التقنيين الدرجة 2	اختبار كتابي عام واختبار كتابي خاص

N° 8921/PA

**Royaume du Maroc**  
**Ministère de L'Intérieur**  
**Province de Sefrou**  
**Cercle d'El Menzel**  
**Caldat Adraj**  
**Commune De Tafajight**

**Avis**

**Il est porté à la connaissance du personnel de La commune de Tafajight qu'un Examen d'aptitude professionnelle pour avancement au grade Adjoint administratif 2° grade échelle 7 sera organisé au siège communal le : 12 [Decembre 2020 à partir de 8h.**

**Les Fonctionnaires et agents grade adjoint administratif 3° grade Intéressés justifiants plus de 6 ans d'ancienneté et classés dans L'échelle de rémunération n°6 doivent déposer leur demande au service des Ressources Humaines de la commune avant le 04/12/2020.**

N° 8922/PA

**المملكة المغربية**  
**وزارة الداخلية**  
**والتكوين المهني**  
**والتعليم العالي والبحث العلمي**  
**الإستراتيجية المغربية للتربية والتكوين**  
**مجلس جهة الدار البيضاء**

**Avis rectificatif**

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offre sur offres des prix : 09/2020/AREF-DT dont l'avis publié aux journaux Libération du 09/10/2020 sous n° 8072/PA et Rissalat Al Oumma du 08/10/2020 sous n°11644, font l'objet des rectifications suivantes :

*-Des modifications ont été apportées au descriptif de l'article n° 07 au niveau du CPS.*

Par la suite la séance d'ouverture des plis est reportée au **10/11/2020 à 10h** au lieu du 03/11/2020 à 10h. Les échantillons exigés pour ledit l'appel d'offres doivent être déposés au bureau des marchés (Service des achats et marchés) siège de l'AREF DT boulevard Hassan II BP 534 Errachidia au plus tard le 09/11/2020 à 16h30 (Heure limite pour le dépôt des échantillons).

La nouvelle version du CPS peut être retirée au bureau des marchés à l'adresse précitée, et elle peut également être téléchargée au portail des marchés publics : [www.marchepublics.gov.ma](http://www.marchepublics.gov.ma)

**Le reste est sans changement.**

N° 8923/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**  
**WILAYA REGION GUELIMIM OUED-NOUN**  
**PROVINCE ASSA-ZAG**  
**COMMUNE DE TOUZGUI**  
**DIRECTION DE SERVICE**  
**BUREAU DES FONCTIONNAIRES**

**AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE 2020**

Dans le cadre de l'amélioration des situations du personnel en fonction à la Commune de Touzgui, le conseil communal de Touzgui annonce l'organisation d'un examen d'aptitude professionnelle aux fonctionnaires communaux ayant accomplis au moins six ans avant 31 DECEMBRE 2020.

Le dit examen sera organisé en date du 21 NOVEMBRE 2020 au siège de la commune . Le 12 NOVEMBRE 2020 est considéré comme le dernier délais pour les fonctionnaires de la commune d'admission des demandes de leurs candidatures .

N° 8924/PA

**المملكة المغربية**  
**وزارة الداخلية**  
**والتكوين المهني**  
**والتعليم العالي والبحث العلمي**  
**الإستراتيجية المغربية للتربية والتكوين**  
**مجلس جهة الدار البيضاء**

**ROYAUME DU MAROC**  
**Ministère de l'Éducation Nationale**  
**de la Formation Professionnelle**  
**de l'enseignement supérieur**  
**et de la recherche scientifique**  
**Académie Régionale de l'Éducation et de Formation**  
**Région Drâa-Tafilalet**  
**Direction Provinciale de Midelt**

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS**  
**Au rabais ou à majoration**  
**(Séance publique)**

Le 23/11/2020, il sera procédé au bureau du chargé de service des Affaires Administratives et Financières, Construction, Equipement Et Patrimoine au siège de la direction provinciale de l'AREF DT de Midelt , sise à Avenue El massira, Midelt, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts au rabais ou à majoration comme suit

**1. Appel d'offres n° 9/MID/EXP/2020**

- Objet : «Achat de viande de bœuf au profit des internats et des cantines des lycées collégiaux et qualifiants, et des écoles communautaires relevant de la direction provinciale de l'AREF DT de Midelt, province de Midelt, en 2 lots, lot1 : CERCLE MIDELET-BOUMIA, lot 2 : CERCLE RICH- IMILCHIL.»
- Heure d'ouverture des plis 09H00
- Cautionnement provisoire :
  - LOT 1 : CERCLE MIDELET-BOUMIA : 30 000,00 DH ( trente mille dirhams)
  - LOT 2 : CERCLE RICH-IMILCHIL : 40 000,00 DH ( Quarante mille dirhams)
- L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de
  - LOT 1 : CERCLE MIDELET-BOUMIA

\*Montant min : 940 625,00DHS (Neuf cent quarante mille six cent vingt-cinq Dirhams 00 Centimes)  
\*Montant max : 1 576 000,00 DHS (Un million cinq cent soixante-seize mille Dirhams 00 Centimes)

➤ **LOT 2 : CERCLE RICH-IMILCHIL**

- \*Montant min : 1 320 000,00 DHS (Un million trois cent vingt mille Dirhams 00 Centimes)
- \*Montant max : 2 020 000,00 DHS (Deux millions vingt mille Dirhams 00 Centimes)

**2. Appel d'offres n°10/MID/EXP/2020**

- Objet : «Achat de viande de volailles et œufs au profit des internats et des cantines des lycées collégiaux et qualifiants, et des écoles communautaires relevant de la direction provinciale de l'AREF DT de Midelt ; province de Midelt, en 2 lots , lot1 : CERCLE MIDELET-BOUMIA, lot 2 : CERCLE RICH- IMILCHIL.»
- Heure d'ouverture des plis 10H00
- Cautionnement provisoire :
  - LOT 1 : CERCLE MIDELET-BOUMIA : 70 000,00 DH (soixante-dix mille dirhams)
  - LOT 2 : CERCLE RICH-IMILCHIL : 130 000,00 DH ( cent trente mille dirhams)
- L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de
  - LOT 1 : CERCLE MIDELET-BOUMIA

\*Montant min : 2 447 744,00 DHS(Deux millions quatre cent quarante-sept mille sept cent quarante-quatre Dirhams 00 Centimes)  
\*Montant max : 3 639 254,00 DHS (Trois millions six cent trente-neuf mille deux cent cinquante-quatre Dirhams 00 Centimes)

➤ **LOT 2 : CERCLE RICH-IMILCHIL**

- \*Montant min : 4 439 536,00 DHS (Quatre millions quatre cent trente-neuf mille cinq cent trente-six Dirhams 00 Centimes)
- \*Montant max : 6 593 200,00 DHS(Six millions cinq cent quatre-vingt-treize mille deux cent Dirhams 00 Centimes)

**3. Appel d'offres n° 11/MID/EXP/2020**

- Objet : «Achat de pain au profit des internats et des cantines des lycées collégiaux et qualifiants, et des écoles communautaires relevant de la direction provinciale de l'AREF DT de Midelt ; province de Midelt, en 2 lots , lot1 : CERCLE MIDELET-BOUMIA, lot 2 : CERCLE RICH- IMILCHIL.»
- Heure d'ouverture des plis 11H00
- Cautionnement provisoire :
  - LOT 1 : CERCLE MIDELET-BOUMIA : 60 000,00 DH ( soixante mille dirhams)
  - LOT 2 : CERCLE RICH-IMILCHIL : 90 000,00 DH (quatre-vingt-dix mille dirhams)
- L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de
  - LOT 1 : CERCLE MIDELET-BOUMIA

\*Montant min : 1 665 000,00 DHS(Un million six cent soixante-cinq mille Dirhams 00Centimes)  
\*Montant max : 3 151 512,00 DHS(Trois millions cent cinquante et un mille cinq cent douze Dirhams 00 Centimes)

➤ **LOT 2 : CERCLE RICH-IMILCHIL**

- \*Montant min : 2 588 600,00 DHS (Deux millions cinq cent quatre-vingt-huit mille six cent Dirhams 00 Centimes)
- \*Montant max : 4 698 150,00 DHS(Quatre millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille cent cinquante Dirhams 00 Centimes)

**4. Appel d'offres n° 12/MID/EXP/2020**

- Objet : «Achat de fruits et légumes au profit des internats et des cantines des lycées collégiaux et qualifiants, et des écoles communautaires relevant de la direction provinciale de l'AREF DT de Midelt ; province de Midelt, en 2 lots , lot1 : CERCLE MIDELET-BOUMIA, lot 2 : CERCLE RICH- IMILCHIL.»
- Heure d'ouverture des plis 12H00
- Cautionnement provisoire :
  - LOT 1 : CERCLE MIDELET-BOUMIA : 20 000,00 DH ( vingt mille dirhams)
  - LOT 2 : CERCLE RICH-IMILCHIL : 35 000,00 DH ( Trente-cinq mille dirhams)
- L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de
  - LOT 1 : CERCLE MIDELET-BOUMIA

\*Montant min : 681 957,00 DHS( Six cent quatre-vingt-un mille neuf cent cinquante-sept Dirhams 00 Centimes)  
\*Montant max : 1 027 985,50 DHS( Un million vingt-sept mille neuf cent quatre-vingt-cinq Dirhams 50 Centimes)  
➤ **LOT 2 : CERCLE RICH-IMILCHIL**

- \*Montant min : 1 174 432,50 DHS (Un million cent soixante-quatorze mille quatre cent trente-deux Dirhams 50 Centimes)
- \*Montant max : 1 761 622,50 DHS( Un million sept cent soixante et un mille six cent vingt-deux Dirhams 50 Centimes).

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retiré au bureau des marchés au siège de la direction provinciale de l'AREF Drâa-Tafilalet de Midelt sise à Avenue Elmassira Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchepublics.gov.ma](http://www.marchepublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité,
- soit déposés contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés s'ils à l'adresse précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation de chaque appel d'offres.

**SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES, CONSTRUCTION, EQUIPEMENT ET PATRIMOINE.**  
**BUREAU DES MARCHÉS**  
**La direction provinciale de l'AREF Drâa-Tafilalet de Midelt**  
**Avenue El Massira BP: 317 MIDELET ☎ 05 35 38 21 42 📠 05 35 58 04 18**

N° 8925/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur

جهة مراكش آسفي  
Région Marrakech Safi

**AGENCE REGIONALE D'EXECUTION DES PROJETS**  
AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS  
SEANCE PUBLIQUE

Le 24 /11/ 2020 à 10H00, il sera procédé, dans les bureaux du siège de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Marrakech-Safi à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix ci-après :

N° A.O.O	OBJET DE L'APPEL D'OFFRES	CAUTION PROVISOIRE en Dhs	ESTIMATION en Dhs	DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLS
03/AREP MASA/2020	La réception de fonds de fouilles et contrôle de qualité des matériaux et de leur mise en œuvre pour les travaux de construction d'un centre de diagnostic et des consultations externes et d'un centre de psychiatrie à l'hôpital Mohamed V à la ville de Safi- Lot Unique-	4 000,00 ( Quatre Mille Dirhams)	180 000,00 (Cent Quatre-Vingt Mille TTC)	24 /11/ 2020 à 10H00

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du service des marchés au siège de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Marrakech-Safi sis Rue Ibn Hanbal Quartier Hivernage Gueliz Marrakech, ils peuvent être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat :www.marchespublic.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N°2-12-349.

**Les concurrents peuvent :**  
Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.  
Soit les déposer contre récépissé au bureau d'ordre ou au service des marchés au siège de l'Agence sis à l'adresse précitée.  
Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Soit soumissionner par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

Pour toute demande d'éclaircissement et renseignement concernant le présent appel d'offres, contacter Monsieur Abdelaziz SALMANE Service Marchés au 0661659834

**Le dossier technique doit comprendre :**

- Pour les concurrents installés au Maroc :**  
L'original ou copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément délivré par le Ministère chargé de l'Equipement dans le domaine d'activité :
 

Activité	Qualifications	Catégorie
Contrôle de Qualité	CQ.1 : contrôle des travaux de bâtiments courants.	3
	CQ.9 : contrôle des travaux des lots secondaires des bâtiments	
- Pour les entreprises non installées au Maroc :** Un dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 8926/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur

جهة مراكش آسفي  
Région Marrakech Safi

**AGENCE REGIONALE D'EXECUTION DES PROJETS**  
AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS  
SEANCE PUBLIQUE

Le 24 /11/ 2020 à 13H00, il sera procédé, dans les bureaux du siège de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Marrakech-Safi à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix ci-après :

N° A.O.O	OBJET DE L'APPEL D'OFFRES	CAUTION PROVISOIRE en Dhs	ESTIMATION en Dhs	DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLS
04/AREP MASA/2020	Etude géotechnique et contrôle de la qualité des travaux de construction du siège de la présidence de la région et de l'agence régionale d'exécution des projets-Lot Unique-	6 000,00 (Six Mille Dirhams)	258 000,00 (Deux Cent Cinquante Huit Mille Dirhams ( TTC)	24/11/ 2020 à 13H00

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du service des marchés au siège de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Marrakech-Safi sis Rue Ibn Hanbal Quartier Hivernage Gueliz Marrakech, ils peuvent être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat :www.marchespublic.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N°2-12-349.

**Les concurrents peuvent :**  
Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.  
Soit les déposer contre récépissé au bureau d'ordre ou au service des marchés au siège de l'Agence sis à l'adresse précitée.  
Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Soit soumissionner par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 04/09/2014

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

Pour toute demande d'éclaircissement et renseignement concernant le présent appel d'offres, contacter Monsieur Abdelaziz SALMANE Service Marchés au 0661659834

**Le dossier technique doit comprendre :**

- Pour les concurrents installés au Maroc :**  
L'original ou copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément délivré par le Ministère chargé de l'Equipement dans le domaine d'activité :
 

Activité	Qualifications	Catégorie
Etude Géotechnique	EG1 : Etude Géotechnique	4
	CQ.1 : contrôle des travaux de bâtiments courants.	
Contrôle de Qualité	CQ.9 : contrôle des travaux des lots secondaires des bâtiments	3
- Pour les entreprises non installées au Maroc :** Un dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N° 8927/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE LA SANTE  
Direction Régionale Rabat -Salé-Kenitra

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°10/2020**

Le 10/12/2020 à 10h il sera procédé, dans la salle des réunions de la Direction Régionale de la Santé à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour Fourniture et Installation de Matériel médico-technique, instrumentation chirurgicale, mobilier hospitalier, mobilier de bureau et matériels technique destinés au nouveau Centre Hospitalier Régional Rabat relevant de la direction régionale de la santé à la région de Rabat Salé Kenitra en 15 lots séparés.

1	EQUIPEMENT DE CELESCOPIE
2	EQUIPEMENT DE DESINFECTION ET DE RANGEMENT DES ENDOSCOPE
3	BISTOURI ELECTRIQUE AVEC DIFFUSEUR A PLASMA D'ARGON
4	FIBRO-SCANNE
5	IMPEDANCEMETRE
6	OTOMISSION ACOUSTIQUE
7	ISTRUMENTATION CHIRURGICALE
8	MOTEURS CHIRURGICALE
9	EQUIPEMENTS DE CONSULTATION DE CARDIOLOGIE
10	SIMULATEURS DES EQUIPEMENTS MEDICAUX
11	EQUIPEMENT D'ANAPATOLOGIE
12	BANQUE DE SANG AUTOMATIQUE
13	MOBILIER HOSPITALIER
14	MOBILIER DE BUREAU
15	MATERIEL TECHNIQUE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Direction Régionale, Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (en DH) :

Lot n°	Montant de la caution provisoire en lettre en DH	Montant de la caution provisoire en chiffre en DH
1	Soixante-dix mille	70 000,00
2	Sept mille	7 000,00
3	Huit mille	8 000,00
4	Sept mille	7 000,00
5	mille	1 000,00
6	Deux mille cinq cent	2 500,00
7	Deux mille	2 000,00
8	Vingt-sept mille	27 000,00
9	Trente-cinq mille	35 000,00
10	Huit mille	8 000,00
11	Douze mille	12 000,00
12	Vingt-sept mille	27 000,00
13	Cinquante mille	50 000,00
14	Dix mille	10 000,00
15	Six mille	6 000,00

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à la somme de (en DH TTC) :

Lot N°	Montant en lettre	Montant en chiffre
1	Cinq million cent soixante mille	5 160 000,00
2	Quatre cent soixante-huit mille	468 000,00
3	Cinq cent quarante mille	540 000,00
4	Quatre cent quatre-vingt mille	480 000,00
5	Soixante-quatre mille huit cent	64 800,00
6	Cent soixante-deux mille	162 000,00
7	Deux cent soixante-dix-mille	270 000,00
8	Un million huit cent vingt-quatre mille	1 824 000,00
9	Deux million trois cent cinquante-deux mille	2 352 000,00
10	Cinq cent mille quatre cent	500 400,00
11	Huit cent dix mille	810 000,00
12	Un million huit cent mille	1 800 000,00
13	Trois million quatre cent quatre-vingt mille	3 480 000,00
14	Sept cent cinquante-trois mille six cent	753 600,00
15	Trois cent quatre-vingt-dix mille	390 000,00

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31et 148 du décret. N° 2-12-349 du 8 Jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics

Les candidats peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Direction Régionale du Ministère de la Santé à Rabat, Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les documentations exigées par le dossier d'appel d'offres doivent être déposées à la direction régionale de la santé à la région de Rabat Salé -Kenitra (service des marchés), Rue Zinia secteur 20 Hay Ryad Rabat Avant 09/12/2020 à 16h30mn (Heure limite pour dépôt des documentations)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation

N° 8928/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE MIDELT  
CONSEIL PROVINCIAL MIDELT

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم ميدلت  
المجلس الإقليمي لميدلت

**Avis d'appel d'offre ouvert**  
**N° : 16/BP/2020**

Le 23/11/2020, à 10 heures 30, il sera procédé à la salle des réunions au siège du conseil Provincial de Midelt, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix ouvert pour :

**TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ENCEINTE DU GIRATOIRE DE L'ENTREE OUEST DE LA VILLE DE MIDELT**

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés du conseil Provincial de Midelt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics à partir de l'adresse électronique : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **40 000,00 DHS (QUARANTE MILLE DHS)**. L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: **2 402 340,00DHS (DEUX MILLION QUATRE CENT DEUX MILLE TROIS CENT QUARANTE DIRHAMS,00 Cts) TTC**

Le Contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre du conseil Provincial.
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer via portail des marchés publics conformément aux dispositions de l'arrêt du Ministre de l'Economie et des Finances n°20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les entreprises sont tenues de produire une copie légalisée du certificat de qualification des entreprises

Les pièces justificatives à fournir pour chacun sont celles prévues à l'article 6 du règlement de Consultation.

Il est exigé la classification suivante :

Secteur	Classe	Qualification
B	5	B11

N° 8930/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle et de l'Enseignement Supérieurs & de la Recherche Scientifique  
Académie régionale de l'éducation et de la formation  
Région Rabat sale Kenitra  
Direction provinciale de Sidi Slimane

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 21/INV/DPSS/2020 RESERVE AUX PME NATIONALES**  
**SEANCE - PUBLIQUE**

Le lundi 23/11/2020 à partir de dix heures 00 minutes du matin (10h00min), il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : **Avenue Hassan II à Sidi Slimane**, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant : **TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE CINQ (05) SALLES DE CLASSES EN PREFABRIQUE A L'ECOLE ZAABLA A LA COMMUNE KCEIBIA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE**, comme suit :

LOT N°	Objet	Estimation du coût des prestations	Caution Provisoire
1	TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE CINQ (05) SALLES DE CLASSES EN PREFABRIQUE A L'ECOLE ZAABLA A LA COMMUNE KCEIBIA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	<b>1 252 740,00 Dirhams TTC</b> (Un million deux cent cinquante-deux mille sept cent quarante dirhams zéro centimes TTC)	<b>10 000,00dhs (Dix mille Dirhams)</b>

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par courrier électronique au maître d'ouvrage à travers le portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les concurrents installés au Maroc doivent produire dans le dossier technique une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur. La classe et la qualification exigées sont les suivantes :

Secteur (Nouveau système)	Qualifications demandées (Nouveau système)	Classe demandée (Nouveau système)
A : Construction.	Qualification : A2	classe 4

Ou bien

Secteur (Ancien système)	Qualifications demandées (Ancien système)	Classe demandée (Ancien système)
5 : Construction.	Qualification 5.5	classe 4

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N° 8931/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle et de l'Enseignement Supérieurs & de la Recherche Scientifique  
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION RABAT SALE KENITRA  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI SLIMANE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 23/EXP/DPSS/2020**  
**SEANCE - PUBLIQUE**

Le lundi 23 novembre 2020 à onze heures et 00 min (11h00min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : **Avenue Hassan II à Sidi Slimane**, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

A.O.O N°	Objet	Estimation du coût des prestations en TTC	Caution provisoire	Heure d'ouverture des plis de l'A.O.O
23/EXP/DPSS/2020	Le service de cuisson au profit des élèves des cantines collégiales et des internats des établissements scolaires relevant de la direction provinciale du MEN de Sidi Slimane. En lot unique	<b>2 004 480,00dhs TTC</b> Deux millions quatre mille quatre cent quatre vingt dirhams, 00 centimes TTC	<b>22 000,00 dhs (vingt deux mille dirhams)</b>	<b>Onze heures et 00 min (11h00) du matin</b>

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du Règlement de la consultation.

N° 8933/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle et de l'Enseignement Supérieurs & de la Recherche Scientifique  
Académie régionale de l'éducation et de la formation  
Région Rabat sale Kenitra  
Direction provinciale de Sidi Slimane

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 22/INV/DPSS/2020 RESERVE AUX PME NATIONALES**  
**SEANCE - PUBLIQUE**

Le lundi 23 novembre 2020 à partir de dix heures 30 min (10h30min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : **Avenue Hassan II à Sidi Slimane**, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant : **TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES EN PREFABRIQUE A L'ECOLE ATTESSANE A LA COMMUNE AZGHAR A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE**

A.O.O N°	Objet	Estimation du coût des prestations	Caution Provisoire	Heure d'ouverture des plis des A.O
22/INV/DPSS/2020	TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE TROIS (03) SALLES DE CLASSES EN PREFABRIQUE A L'ECOLE ATTESSANE A LA COMMUNE AZGHAR A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	<b>817536,00 Dirhams TTC</b> (Huit cent dix-sept mille cinq cent trente-six dirhams zéro centimes TTC)	<b>10 000,00dhs (Dix mille Dirhams)</b>	<b>A partir de dixheures 30min (10:30)</b>

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par courrier électronique au maître d'ouvrage à travers le portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les concurrents installés au Maroc doivent produire dans le dossier technique une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur. La classe et la qualification exigées sont les suivantes :

A.OO n°	Nouveau système		Ancien système		Classe demandée
	Secteur	Qualifications demandées	Secteur	Qualifications demandées	
22/INV/DPSS/2020	A : Construction	A2	5 : Construction	5.5	4

Les concurrents étrangers sont dispensés de ce certificat. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N° 8932/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION  
RÉGION SOUSS MASSA  
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 52/2020/INV**

Le 20/11/2020 à 14 heures 00 minute, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation – région Sous Massa à TAROUDANT, à l'ouverture de plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 52/2020/INV, pour :

Lot	Objet	Caution Provisoire	Estimation (TTC)
1	Travaux d'extension de Quatorze (14) salles de classe aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	25 000,00 Dhs (Vingt Cinq Mille Dhs)	2 239 562,40 Dhs (Deux Millions Deux Cent Trente Neuf Mille Cinq Cent Soixante Deux Dirhams Quarante Centimes)
2	Travaux d'extension de Treize (13) salles de classe aux écoles primaires, relevant de la direction provinciale de Taroudant.	25 000,00 Dhs (Vingt Cinq Mille Dhs)	2 079 556,80 Dhs (Deux Millions Soixante Dix Neuf Mille Cinq Cent Cinquante Six Dirhams Quatre-Vingts Centimes)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale de Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières de la direction.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, la classe minimale et la qualification exigés suivants :

Lot N°	Secteur	Qualification exigée	Classe minimale
1	A	A2	4
2	A	A2	4

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9 du règlement de consultation.

N.B : - Toute pièce fournie doit être certifiée conforme à l'original.

N° 8934/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION DRA-TAFILALET  
PROVINCE D'ERRACHIDIA  
CERCLE DE TINEJDAD  
ANNEXE DE MELLAB  
COMMUNE MELLAB

**Avis examen  
d'aptitude professionnelle**

Conformément aux dispositions de la circulaire de Monsieur le chef du gouvernement n° 16/2020 promulguée le 07 Octobre 2020 relative à l'autorisation d'organiser des concours de recrutement ainsi que les examens d'aptitude professionnelles, Le président de la commune de Mellab annonce l'organisation d'examen d'aptitude professionnelle à la Commune de Mellab au titre année 2020 qui se déroulera à partir de 9h30 au siège de la commune suivant tableau ci dessous :

Grade d'examen	Echelle	Nombre de poste	Date examen
Adjoint Technique 2 <sup>e</sup> Grade	7	01	25-11-2020

- Cet examen est ouvert aux Adjoint Techniques 3<sup>e</sup> grade Echelle 6 de la commune ayant (06) six ans d'ancienneté dans ce grade.

- L'examen compose d'une seule épreuve écrite dans la spécialité de façon exceptionnelle et contrairement aux dispositions légales en vigueur et épreuve orale en présentiel ou à distance, si cela s'avère nécessaire conformément aux dispositions de la circulaire de Monsieur le chef du gouvernement sus mentionnée.

- Les dossiers de candidature doivent être déposés au siège de la commune (bureau d'ordre) jusqu'au : 20-11-2020 dernier délais de dépôt .

- le dossier de candidature doit composé des pièces suivantes :

- ✓ Demande de candidature manuscrite.
- ✓ Photocopie C.I.N.
- ✓ Copie dernier arrêté de grade.
- ✓ Copie arrêté dernière situation administrative ( avancement échelon).

N° 8935/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TINGHIR  
CERCLE D'ALNIF  
CAIDAT DE H'SSYIA  
COMMUNE DE H'SSYIA

**AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE  
pour l'accès au grade d'adjoint Administratif 2<sup>ème</sup> grade échelle 07.**

Le Président de la Commune de H'SSYIA, Avise qu'il sera organisé un examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade d'adjoint Administratif 2<sup>ème</sup> grade échelle 07 prévue le : 28 Novembre 2020 à partir de 8 h au siège de la dite Commune.

L'examen est ouvert aux fonctionnaires de cette commune exerçant leurs fonctions en qualité d'adjoint administratif 3<sup>e</sup> grade échelle 06 et justifiant au moins 6 ans d'ancienneté de service dans ce poste au commencement de la 1ere épreuve de l'examen (nombre de poste est fixé à un (01)).

1) - Le concours portera sur :

A) Examen Ecrit :

Matière	Durée	Coefficient
1-Rédaction d'un sujet Lié au secteur concerné.	3H.	2
2- Examen écrit relatif aux fonctions exercées par les fonctionnaires appartenant au grade de l'examen ou aux compétences de l'administration organisatrice de l'examen il peut être formulé sous la forme d'analyse du sujet pour répondre aux questions ou étudier un dossier ou de commenter sur un texte	3H	3

B) Examen Oral pour les candidats admis à l'écrit

Matière	Durée	Coefficient
Entretien dans la spécialité du secteur concerné et les attributions du candidat et ses capacités d'exercer les fonctions afférentes au cadre dont –il est examiné.	15 au 30 min	3

2) – Dépôt des dossiers :

- Les dossiers de candidatures doivent être déposés à cette commune directement au service des ressources humaines avant le : 20 Novembre 2020 à 16 h 30 min. tous dossiers arrivés hors délai sera éliminé.

Le dossier de candidature comprend les pièces suivantes :

- o Une demande manuscrite
- o Copie de la CIN.
- o Copie de dernier arrêté d'avancement.
- o Copie de l'arrêté de nomination de changement de grade.

N° 8936/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TINGHIR  
CERCLE D'ALNIF  
CAIDAT DE H'SSYIA  
COMMUNE DE H'SSYIA

**AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE  
pour l'accès au grade d'adjoint Technique 2<sup>ème</sup> grade échelle 07.**

Le Président de la Commune de H'SSYIA, Avise qu'il sera organisé un examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade d'adjoint Technique 2<sup>ème</sup> grade échelle 07 prévue le : 28 Novembre 2020 à partir de 8 h au siège de la dite Commune.

L'examen est ouvert aux fonctionnaires de cette commune exerçant leurs fonctions en qualité d'adjoint Technique 3<sup>ème</sup> grade échelle 06 et justifiant au moins 6 ans d'ancienneté de service dans ce poste au commencement de la 1ere épreuve de l'examen (nombre de poste est fixé à un (01)).

1) - Le concours portera sur :

A) Examen Ecrit :

Matière	Durée	Coefficient
1-Rédaction d'un sujet Lié au secteur concerné.	2H.	2
2- Examen écrit relatif aux fonctions exercées par les fonctionnaires appartenant au grade de l'examen ou aux compétences de l'administration organisatrice de l'examen il peut être formulé sous la forme d'analyse du sujet pour répondre aux questions ou étudier un dossier ou de commenter sur un texte	3H	3

B) Examen Oral pour les candidats admis à l'écrit

Matière	Durée	Coefficient
Entretien dans la spécialité du secteur concerné et les attributions du candidat et ses capacités d'exercer les fonctions afférentes au cadre dont –il est examiné.	15 au 30 min	3

2) – Dépôt des dossiers :

- Les dossiers de candidatures doivent être déposés à cette commune directement au service des ressources humaines avant le : 20 Novembre 2020 à 16 h 30 min. tous dossiers arrivés hors délai sera éliminé.

Le dossier de candidature comprend les pièces suivantes :

- o Une demande manuscrite
- o Copie de la CIN.
- o Copie de dernier arrêté d'avancement.
- o Copie de l'arrêté de nomination de changement de grade.

N° 8937/PA

**LABASS MENUISERIE ALUMINIUM SARL AU AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/09/2020, il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :  
 Dénomination : « LABASS MENUISERIE ALUMINIUM » SARL D'ASSOCIE UNIQUE  
 Objet social : la société a pour objet : Menuiserie d'aluminium ; Pose, agencement et l'installation de toutes menuiseries d'aluminium, bois, inox et PVC ; Travaux de la construction métallique, fer, inox et aluminium ; Achat, vente de toute sorte d'inox et aluminium ;  
 Siège social : Casablanca, 18 BD ANFA ESC 2, 1ER ETAGE  
 Durée : 99 ans  
 Capital social : le capital social est fixé à la somme de cent mille (100 000,00) dirhams  
 Année sociale : l'année sociale commence le 01/01 et finit le 31/12  
 Gérance : Mr HADDAJI ABBES, titulaire de la C.I.N N° A787319  
 Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de Casablanca sous le n°477593 du registre de commerce.

N° 8941/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE OUARZAZATE SG/DBM/SM AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N°07/INDH/CA/2020-P4**  
 Le 24 Novembre 2020 à 10H, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à la consultation architecturale pour

**LES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX UNITES PRESCOLAIRES A LA PROVINCE D'OUARZAZATE (PROGRAMME 2022).**

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>  
 Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est d'un Million Cinq Cent Mille Dirhams (1.500.000,00 dhs).  
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.  
 Les architectes peuvent :  
 -Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.  
 -Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité  
 -Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis  
 -Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 Il est prévu une visite des lieux le 12 Novembre 2020 à 11 heures.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation architecturale.

N° 8942/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR**

**PROVINCE DE OUARZAZATE SG/DBM/SM**

**AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE N°08/INDH/CA/2020-P2**  
 Le 24 Novembre 2020 à 10H30, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à la consultation architecturale pour **LES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'INTEGRATION DES PERSONNES A BESOINS SPECIFIQUES A LA COMMUNE TERRITORIALE DE TAZNAKHTE-PROVINCE DE OUARZAZATE.**

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>  
 Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de deux Million Cinq Cent Mille Dirhams (2.500.000,00 dh).  
 Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101, et 102 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.  
 Les architectes peuvent :  
 -Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.  
 -Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité  
 -Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis  
 -Soit les remettre directement au président de la

commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 Il est prévu une visite des lieux le 12 Novembre 2020 à 11 heures.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation architecturale.

N° 8943/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE OUARZAZATE SG/DBM/SM AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 15/BG/2020**

Le 25 Novembre 2020 à 10h00, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province de Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour **L'ACHAT DE MOBILIER DE BUREAU AU PROFIT DE LA PROVINCE D'OUARZAZATE (EQUIPEMENT DE LA SALLE DE REUNIONS)**  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés pu-

blics <http://www.marchespublics.gov.ma>  
 Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 10.000,00 dhs (Dix Mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 449.700,00dhs (Quatre cent quarante Neuf Mille sept Cent dirhams 00 Centime).  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 -Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat gé-

ral de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité  
 - Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis  
 -Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
**LES ECHANTILLONS DOIVENT ETRE DEPOSES A LA DIVISION DU BUDGET ET MARCHES AU PLUS TARD 24-11-2020.**  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 8 du règlement de consultation.

N° 8944/PA

**Avis d'ouverture d'une Enquête publique**

Suite à la décision gouvernementale numéro 179 du 26/10/2020, il est porté à la connaissance du public qu'une enquête publique sera ouverte le 10/11/2020 à la Commune Saka Province de Guercif, relative au projet d'une unité de préfabrication des matériaux de construction par la société SABLE MALWIYA, Et ce pendant 20 jours le temps de l'enquête publique.  
 Le présent arrêté sera affiché à la Commune Saka pendant 15 jours avant l'ouverture de l'enquête publique.  
 La population concernée par la présente enquête publique et celle relevant de la commune de Saka.

N° 8945/PA

**MINISTERE DE L'INTERIEUR REGION BENI MELLAL - KHENEFRA PROVINCE BENI MELLAL CERCLE D'AGHBALA ANNEXE TIZI- N'ISLY C.T BOUTFERDA**

Arrête N : 06 du 27/10/2020  
 Relatif à l'avis de l'organisation des examens d'aptitude professionnelle au profit des fonctionnaires de la commune territoriale de Boutferda au titre de l'année 2020

La commune territoriale de Boutferda province de BENI MELLAL organisera dans la salle des réunions au siège de la commune des examens d'aptitude professionnelle au profit des fonctionnaires de la commune territoriale de Boutferda ayant une ancienneté au moins de six ans dans leur grade d'origine à la date du premier examen, ces examens s'organiseront selon le calendrier suivant :

Grade d'origine	Grade d'avancement	Nombre de poste	Date de l'examen	Date dernier délai de dépôt de candidature
Adjoint technique de 3eme grade	Adjoint technique de 2eme grade	01	Le 21/11/2020 à partir du 09 h	Le : 14/11/2020
Adjoint administratif de 3eme grade	Adjoint administratif de 2eme grade	01	Le 21/11/2020 à partir du 09 h	Le : 14/11/2020

N° 8939/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR REGION DE BENI MELLAL-KHENIFRA PROVINCE DE BENI-MELLAL CERCLE DE KASBA-TADLA COMMUNE OULED SAID L'OUED**

**Avis d'Examen d'Aptitude Professionnelle Au titre de l'Année 2020**

La commune Ouled Said l'Oued organise le Dimanche 29 Novembre 2020, à 09 heures du matin, au siège de l'administration communale, au profit de certaines catégories de ses fonctionnaires y ayant droit, des examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2020, et ce comme suit :

Grade original	Grade de promotion	Conditions requises	Nombre de poste à pourvoir
Adjoint administratif de 3 <sup>ème</sup> grade	Adjoint administratif de 2 <sup>ème</sup> grade	ancienneté effective de 06 ans au moins dans le grade au 31/12/2020	Dans la limite de 13% des fonctionnaires de chaque catégorie justifiant des conditions requises
Adjoint technique de 3 <sup>ème</sup> grade	Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> grade		

Les candidats intéressés sont priés de déposer leurs dossiers de candidature auprès du service de gestion des ressources humaines, au plus tard le 17 Novembre 2020, date limite de réception des candidatures.

N° 8940PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE FIGUIA A BOUARFA COMMUNE DE MAATARKA**

**Avis d'appel d'offre ouvert N° :1/2020**

Le Président de la commune de Maatarka annonce qui sera procédé dans la salle de réunion au siège de la commune à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offre concernant la location des produits suivants :

N°Marché	Date	heure	Objet	Prix de démarrage de la location	Caution provisoire
01/2020	23/11/2020	12 H	Location maisons à Maatarka n° : /30/32/33/34/35/39/40/	500,00 dhs / mois (Cinq cent dhs)	1.000,00 dhs (Mille dhs)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du Bureau de la Régie de Recettes ou téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat :

[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les concurrents doivent fournir les pièces suivantes :

- Récépissé du cautionnement provisoire dépend au marché.
- Acte d'engagement (fourni par l'administration).

Le mode de présentation des dossier doit être conforme aux prescriptions des articles 27,29 et 31 du décret n°349.12.2 du 20 Mars 2013 fixant les conditions et les formes de passation des marchés publics.

Le dossier doit être soit déposé directement au bureau du directeur de la commune ; soit envoyé par lettre recommandée avec accusé de réception ; soit livré directement au Président de la commission de l'appel d'offre avant l'ouverture des plis ; soit de déposer les offres électroniques via le portail des marchés publics.

Les pièces présentées doivent être celles déterminées par l'article 4 du règlement de la consultation du marché.

Pour plus d'information contacter directement le responsable de la Régie de recette

N° 8938/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE D'ESSAOUIRA**  
**D.A.A**

**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT**

N° 35/2020/GDE/INDH  
 Le 23 Novembre 2020 à 10h00, il sera procédé, dans les bureaux du secrétariat général de la province d'Essaouira à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

- L'EQUIPEMENT DU CENTRE SOCIAL TAFOUKTE POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES A LA VILLE D'ESSAOUIRA.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la division des affaires administratives de la province. Il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à l'adresse suivante: [www.marchespublic.gov.ma](http://www.marchespublic.gov.ma)

Le montant du cautionnement provisoire est : Quinze Mille Dirhams 15 000,00 DH.  
 L'estimation des coûts des prestations est : Cinq Cent Dix Sept Mille Neuf Cent Quatre Vingt Dirhams TTC (517 980,00DH)IIIIII

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
 - Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la division des affaires administratives au secrétariat général de la province d'Essaouira.

- Soit déposer leurs plis contre récépissé à la division précitée.

- Soit envoyer par courrier électronique.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les prototypes, prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau du secrétariat général de la province d'Essaouira, division des affaires administratives de la province avant le 20 Novembre 2020 à 16H00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**N° 8950/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'AGRI-**  
**CULTURE, DE LA PECHE**  
**MARITIME**  
**DU DEVELOPPEMENT**  
**RURAL ET DES**  
**EAUX ET FORETS**  
**INSTITUT NATIONAL DE**  
**LA RECHERCHE**  
**AGRONOMIQUE**

**CENTRE REGIONAL DE**  
**LA RECHERCHE AGRO-**  
**NOMIQUE DE KENITRA**

**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT**

N° 3/2020/CRRAK  
 - RESERVE AUX PETITES  
 ET MOYENNES ENTRE-  
 PRISES NATIONALES,  
 AUX COOPERATIVES OU  
 UNE UNION DE COOPE-  
 RATIVES ET AUX AUTO-  
 ENTREPRENEURS-

Le 23/11/2020 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis à avenue de la Victoire à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs

à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'acquisition d'outillage et consommables de laboratoire pour le Centre Régional de la Recherche Agronomique de Kenitra, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres ouvert peut être retiré auprès du bureau du Service des marchés relevant de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis à avenue de la victoire à Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : Deux mille Dirhams (2.000,00 DH). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Soixante huit mille cent vingt six dirhams soixante neuf centimes Toutes Taxes Comprises (68 126,69 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
 - soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau du Service des marchés relevant de l'Institut National de la Recherche Agronomique, sis à avenue de la victoire à Rabat ;

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

En application des dispositions : - De l'article 6 de l'arrêté n° 3011.13 du 24 hja 1434 (30 Octobre 2013), du Ministère de l'Economie et des Finances, pris pour l'application de l'article 156 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013)

- Des articles 25 et 156 du décret n°2-12-349 tels qu'ils ont été modifiés et complétés par le décret n°2-19-69 du 18 Ramadan 1440 (24/05/2019).

Il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, coopératives, unions des coopératives et auto-entrepreneurs.

Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 de l'arrêté précité, par l'article 25 du décret n°2-12-349 tel qu'il a été modifié et complété et à l'article 9 du règlement de consultation.

**N° 8951/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**Ministère de l'Équipement,**  
**du Transport, de la Logis-**  
**tique et de l'Eau**

Direction des Systèmes d'Information et de la Communication  
**APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT**  
**SUR OFFRES DE PRIX**  
**N° 09/2020-DSIC**

Le Vendredi 20 Novembre 2020 à 10h00 il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau -

**Avenue Maa al Aynayne-**  
**Rabat- Agdal, à l'ouverture**  
**des plis relatif à l'appel d'of-**  
**fres sur offres de prix pour**  
**objet : ENTRETIEN ET RE-**  
**PARATION DES CLIMATI-**  
**SEURS**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Rabat- Avenue Maa al Aynayne - Agdal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à : (Dix mille Dirhams) 10 000,00 Dirhams  
 L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : cent quatre-vingt mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (180 000,00DH TTC) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, et 148 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Rabat- Avenue Maa al Aynayne - Agdal,

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Rabat- Avenue Maa al Aynayne - Agdal,

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 8 di-kaada 1435 (4 septembre 2014),

Les concurrents peuvent aussi, transmettre leurs dossiers par voie électronique au portail du marché public ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

**N° 8952/PA**

**Royaume du Maroc**  
**Ministère de l'Éducation**  
**Nationale et de la Formation**  
**professionnelle, de l'Ense-**  
**ignement Supérieur**  
**et de la Recherche**  
**Scientifique**

Académie Régionale d'Éducation & de Formation  
 Région Souss Massa  
 Direction Provinciale  
 de Taroudant

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT N°51/2020/EXP**  
 Le 20/11/2020 à 10H00, il sera procédé, dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n°51/2020/EXP pour :

Externalisation de la gestion du service de la restauration au profit de l'internat du lycée qualifiant SIDI OU SIDI et cantine du lycée collégial

IMAM MOUSLIM relevant de la direction provinciale de L'AREF SM à Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières à la direction, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 30 000,00 Dh (Trente mille dirhams).  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est comme suit : Le montant minimum : Un million huit mille sept cents trente-six dirhams et 30 Cts ; toutes taxes comprises (1 008 736,30 Dh TTC).

Le montant maximum : Deux millions dix-sept mille trois cent soixante-huit dirhams ; toutes taxes comprises (2 017 268,00 dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Jourmada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières à la direction.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.

- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

**N° 8953/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE LA SANTE**  
**DRS SOUSS-MASSA**  
**DELEGATION PROVIN-**  
**CIALE DE TATA**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT**  
**N° 08/2020/DMST**

Séance publique

Le 20 /11/2020 à 10 Heures du matin, il sera procédé à la salle des réunions de la Délégation du Ministère de la Santé à la province de Tata, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres ouvert sur offres de prix pour : L'exécution des prestations de nettoyage et de désinfection des bâtiments et abords des administrations et des formations sanitaires de la Délégation du Ministère de la santé à la province de Tata

Cet appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur en application des dispositions de l'article 156 du décret n° 2-12-349 du 8 Jourmada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété par le décret n° 2-19-69 du 18 ramadan 1440 (24 mai 2019) ;

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service administratif et économique de la Délégation du ministère de la Santé à la province de Tata , il peut également être télé-

chargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3.000,00 dhs (Trois mille dirhams).  
 - L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme : 517 608,00dhs (Cinq cent dix-sept mille six cent huit dirhams).T.T.C.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au service administratif et économique de la Délégation du ministère de la santé à Tata.

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

- Soit par voie électronique au portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles n° 8 du règlement de la consultation.

**N° 8954/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE LA SANTE**  
**DRS SOUSS-MASSA**  
**DELEGATION PROVIN-**  
**CIALE DE TATA**  
**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT**  
**N° 09/2020/DMST**  
**Séance publique**

Le 20 /11/2020 à 11 Heures du matin, il sera procédé à la salle des réunions de la Délégation du Ministère de la Santé à la province de Tata, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres ouvert sur offres de prix pour :

Les prestations de gardiennage, surveillance et sécurité des locaux et du matériel des Administrations et des Formations de Soins de Santé Primaire de la Délégation du Ministère de la santé à la Province de TATA

Cet appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur en application des dispositions de l'article 156 du décret n° 2-12-349 du 8 Jourmada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété par le décret n° 2-19-69 du 18 ramadan 1440 (24 mai 2019) ;

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service administratif et économique de la Délégation du ministère de la Santé à la province de Tata , il peut également être télé-

chargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 dhs (Dix mille dirhams).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme : 591 300,00 dhs (Cinq cent quatre-vingt-onze mille trois cent dirhams).T.T.C.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au service administratif et économique de la Délégation du ministère de la santé à Tata.

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.

- Soit par voie électronique au portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles n° 8 du règlement de la consultation.

**N° 8955/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE LA SANTE**  
**DIRECTION REGIONALE**  
**DE LA SANTE A LA RE-**  
**GION SOUSS-MASSA**  
**DELEGATION DE TATA**  
**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT**  
**N° 10/2020/DMST**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**RESERVE AUX PME**

Le 20/11/2020 à 12h00, il sera procédé à la salle des réunions de la Délégation du Ministère de la Santé à la province de Tata, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres ouvert sur offres de prix pour : Achat et installation du serveur pacs de 4 to avec accès web pour le centre hospitalier provincial de tata.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au service administratif et économique de la Délégation du ministère de la Santé à la province de Tata, il peut également être télé-

chargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) .

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3 000,00 dhs (Trois Mille Dirhams)

• L'estimation du coût des prestations établie par l'administration est fixée comme suit : 286 600,00dhs (Deux cent quatre-vingt-six mille six cent Dirhams, 00 Cts)

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ; 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (30 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
 - Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les déposer contre récépissé au service administratif et économique de la Délégation du ministère de la santé à Tata.

- Soit les remettre au président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer électriquement sur le portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

**N° 8956/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE CHICHAOUA  
COMMUNE SIDI  
MOKHTAR  
AVIS D'APPEL D'OFFRE  
N° 02/2020

Mardi le 24 Novembre 2020 à 10 heure, il sera procédé au siège de la commune Sidi Mokhtar, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert n°02/2020 pour :

- produit d'affermages du souk hebdomadaire et Moussem Wali Salih Sidi Mokhtar du 01/01/2021 au 31/12/2021 (12 mois)  
- le dossier d'appel d'offre peut être retiré du service des marchés publics de la commune sidi Mokhtar - il peut également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (270000.00 dhs) deux cents soixante dix mille dirhams  
- Le prix d'ouverture de location mensuel est fixé à : quatre-vingt-dix milles dirhams (90 000.00Dhs).

- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,31 et du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés publics de la CT de sidi Mokhtar.  
• soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité  
• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics, [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma);  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 de règlement de consultation.

N° 8957/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE CHICHAOUA  
COMMUNE  
SIDI MOKHTAR  
AVIS D'APPEL D'OFFRE  
N° 03/2020

Mardi Le 24 novembre 2020 à 10 heure, il sera procédé au siège de la commune Sidi Mokhtar, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres n° 03/2020 pour location des abattoirs de sidi Mokhtar comprenant :

- abattoir du centre Sidi Mokhtar.  
- abattoir Hay Takaddoum. Du 01/01/2021 au 31/12/2021 (12 mois).  
- Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé de services des marchés publics de la commune et peut également télécharger à partir du portail des

marchés de l'état : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (40000.00 dhs) quarante mille dirhams.

Le prix d'ouverture de location mensuel est fixé à : quatorze mille dirhams (14 000.00 Dhs).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29,31 et du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés publics de la CT de sidi Mokhtar .  
• soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.

• soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis .  
• Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article 4 du règlement de Consultation.

N° 8959/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS  
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB  
AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°16/DRADOE/2020 du 24/11/2020 à 11 heures

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires désirants participé à l'appel d'offre ouvert N°16/DRADOE/2020 relatif aux Travaux de construction d'une unité d'engraissement ovins dans la Région de Dakhla Oued Eddahab, dont la date d'ouverture des plis est prévue pour le 24/11/2020 à 11 heures, a subi les changements suivantes :

- Le certificat définitif de qualification et classification délivré par le Ministère de l'Équipement, du transport et de logistique, exigé au niveau du « Dossier Technique » est le suivant :

o Secteur A: Construction.  
o Qualification :A2 (travaux courants en béton et maçonnerie pour bâtiments).  
o Classe minimale:4.  
Au lieu de :  
o Secteur A: Construction.  
o Qualification :A2 (travaux courants en béton et maçonnerie pour bâtiments).  
o Classe minimale:3.  
- Le reste sans Changement.

Les Avis Rectificatifs sont Téléchargeables du portail des marchés publics : [www.portailmarchéspublics.gov.ma](http://www.portailmarchéspublics.gov.ma)

[www.portailmarchéspublics.gov.ma](http://www.portailmarchéspublics.gov.ma) N° 8958/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS  
DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE DAKHLA OUED EDDAHAB  
AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°17/DRADOE/2020

du 24/11/2020 à 12 heures Il est porté à la connaissance des soumissionnaires désirants participé à l'appel d'offre ouvert N°17/DRADOE/2020 relatif aux Travaux de construction d'une unité d'engraissement Camelins dans la Région de Dakhla Oued Eddahab, dont la date d'ouverture des plis est prévue pour le 24/11/2020 à 12 heures, a subi les changements suivantes :

- Le certificat définitif de qualification et classification délivré par le Ministère de l'Équipement, du transport et de logistique, exigé au niveau du « Dossier Technique » est le suivant :

o Secteur A: Construction.  
o Qualification :A2 (travaux courants en béton et maçonnerie pour bâtiments).  
o Classe minimale:4.  
Au lieu de :  
o Secteur A: Construction.  
o Qualification :A2 (travaux courants en béton et maçonnerie pour bâtiments).  
o Classe minimale:3.

- Le reste sans Changement.  
Les Avis Rectificatifs sont Téléchargeables du portail des marchés publics : [www.portailmarchéspublics.gov.ma](http://www.portailmarchéspublics.gov.ma) N° 8960/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
Direction Régionale de l'Agriculture de Dakhla Oued Eddahab  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 18/2020/DRA/DOE

Séance publique du 24/11/2020 à 15 heures  
Le Mardi 24 Novembre 2020 à 15 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Régionale de l'Agriculture de Dakhla Oued Eddahab à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour Exécution des travaux d'installation d'une clôture pour la mise en repos d'un terrain de parcours, dans le cadre du programme transrégional pour le développement des flux des transhumants au niveau de la Province Oued Eddahab. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de Direction Régionale de l'Agriculture de Dakhla Oued Eddahab.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cent Trente mille dirhams (130.000,00 Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Huit Million Neuf Cent Soixante Dix Mille Quatre Vingt Seize Dirhams. (8.970.096,00 Dhs)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° : 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau d'ordre de la Direction Régionale de l'Agriculture de Dakhla Oued Eddahab ;  
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit déposer par voie électronique au portail du marché de l'Etat conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et finances n°20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

N° 8961/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE OUEZZANE  
CERCLE OUEZZANE  
COMMUNE SIDI  
REDOUANE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 2/2020

Le 23/11/2020 à 10H00 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Commune Sidi Redouane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à : la Consultation Architecturale pour: Construction de logement avec Rez de chaussée plus 1er étage située au centre de la commune territoriale de Sidi Redouane .

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service technique de la Commune de Sidi Redouane , il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)  
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 272000.00 Dhs H.T .  
Le contenu ,la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité - Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marches de la Commune Sidi Redouane .  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics : <http://www.marchéspublics.gov.ma>  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 8962/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE OUEZZANE  
CERCLE OUEZZANE  
COMMUNE SIDI RE-

DOUANE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°4/2020

Le 23/11/2020 à partir de 11H00 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Commune Territoriale Sidi Redouane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :CHEMINS VICINAUX ET PISTES : Entretien des Pistes à la commune de sidi Redouane.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service technique de la Commune de Sidi Redouane , il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000.00 Dhs

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 491760.00 Dhs .

Le contenu ,la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marches de la Commune Sidi Redouane .  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics : <http://www.marchéspublics.gov.ma>  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

N° 8963/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE KÉNITRA  
COMMUNE DE KÉNITRA  
SERVICE DES MARCHES

APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 15/2020  
DU 03/11/2020

AVIS MODIFICATIF

Le Président de la Commune de Kénitra porte à la connaissance du public que :

- La date d'ouverture des plis relatif à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix n°15/2020 ayant pour objet la réalisation des travaux de renforcement de chaussée et entretien des trottoirs de l'avenue My Abdelaziz à Kénitra, qui était prévue pour le mardi 03 Novembre 2020 à 10 heures est reportée au mardi 17 Novembre 2020 à 11 heures.

- Les certificats de qualification et classification exigés par le règlement de consultation ont été modifiés comme suit :

Secteur	Qualification	classe
B : Travaux routiers et voirie urbaine	B6 : Assises traitées et enrobés à chaud	2

N° 8964/PA

ROYAUME DU MAROC  
UNIVERSITE CHOUAIB  
DOUKKALI  
ECOLE NATIONALE  
DES SCIENCES  
APPLIQUEES -  
EL JADIDA -  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 01/ENSAJ/2020

Le Mardi 24 Novembre 2020 à 10h00, il sera procédé, au siège de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre, sur offres de prix intitulé EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU POUR L'ECOLE NATIONALE DES SCIENCES APPLIQUEES D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir de l'adresse électronique du portail des marchés de l'Etat: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le présent appel d'offres est lancé en un seul lot. Le cautionnement provisoire est fixé à Dix Mille Dirhams (10 000,00 Dh). L'estimation du coût établi par le maître d'ouvrage est fixée à: SIX CENT TROIS MILLE SIX CENT DIRHAMS TTC (603.600,00 DH TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement de l'Université Chouaïb Doukkali d'El Jadida.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service économique de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés auprès du service économique de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida au plus tard le jour ouvrable précédant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis dans l'avis d'appel d'offres. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de la Consultation.

N.B : - La société qui retire le dossier de l'appel d'offres par téléchargement du portail des marchés publics, doit informer le Service des Affaires Economiques de l'ENSA d'Eljadida par téléphone (05.23.39.56.79-05.23.34.48.22), par fax (05.23.39.49.15).

N° 8965/PA

ROYAUME DU MAROC  
UNIVERSITE CHOUAIB  
DOUKKALI  
ECOLE NATIONALE  
DES SCIENCES  
APPLIQUEES -  
EL JADIDA -  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°02/ENSAJ/2020

Le Mercredi 25 Novembre 2020 à 10h00, il sera procédé, au siège de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida, à l'ou-

verture des plis relatifs à l'appel d'offre, sur offres de prix intitulé ACHAT DE MATERIEL SCIENTIFIQUE DESTINE A L'ECOLE NATIONALE DES SCIENCES APPLIQUEES D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir de l'adresse électronique du portail des marchés de l'Etat: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé pour Dix Mille Dirhams (10.000,00 DH)

L'estimation du coût du matériel scientifique objet du présent appel d'offres établi par le maître d'ouvrage est établie comme suit : Quatre Cent Cinquante Trois Mille Dirhams HT-HDD (453.000,00 DH HT-HDD)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement de l'Université Chouaïb Doukkali d'El Jadida.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des affaires économiques de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés auprès du service des affaires économiques de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida au plus tard le jour ouvrable précédant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des plis dans l'avis d'appel d'offres.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de la consultation.  
N.B : - La société qui retire le dossier de l'appel d'offres par téléchargement du portail des marchés publics, doit informer le Service des Affaires Economiques de l'ENSA d'Eljadida par téléphone (05.23.39.56.79-05.23.34.48.22), par fax (05.23.39.49.15).

N° 8966/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'EL KELAA  
DES SRAGHNA  
COMMUNE  
LOUNASDA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRE OUVERT  
Le 24/11/2020 à 11 heures du matin, il sera procédé, dans les bureaux du président de la commune rural lounasda

À l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix suivant :  
\* Relatif aux travaux de creusement d'un puits au DR ouled hassoune.

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés au service des marchés de la commune, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les cautionnements provisoires sont fixés comme suit : - une caution provisoire de la somme de 10.000,00 dh (dix mille dh).

Les estimations des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage sont fixées comme suit :

- 226 560,00 dhs (deux cent vingt six mille cinq cent soixante dh, 00 cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état «[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 19 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

N° 8967/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 10/2020/BG

Le 20 Novembre 2020 à 10Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet:

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES LOGEMENTS ADMINISTRATIFS RELEVANT DE LA PRÉFECTURE INEZGANE AIT MELLOUL.

Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 15.000,00 Dhs (Quinze mille Dirhams).

- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à la somme de : 598.860,00 Dhs TTC (cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent soixante dirhams toute taxe comprise.).

Le contenu, le dépôt ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doi-

vent être conformes aux dispositions des articles-27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

-Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N° 8968/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL  
SECRETARIAT  
GENERAL  
DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 11/2020/BG

Le 20 Novembre 2020 à 12Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet:

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS DES POSTES DE COMMANDEMENT RELEVANT DE LA PRÉFECTURE INEZGANE AIT MELLOUL. Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 30.000,00 Dhs (Trente mille Dirhams).

- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à la somme de : 1.298.560,00 Dhs TTC (un million deux cent quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent soixante dirhams toute taxe comprise.).

Le contenu, le dépôt ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:  
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

-Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et

avant l'ouverture des plis.  
- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N° 8969/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL  
SECRETARIAT  
GENERAL  
DIVISION DU BUDGET ET DES MARCHES  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 12/2020/BG

Le 23 Novembre 2020 à 10Heures, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet:

ACQUISITION DE MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU AU PROFIT DU SECRETARIAT GENERAL DE LA PREFECTURE INEZGANE AIT MELLOUL, PREFECTURE INEZGANE AIT MELLOUL. Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 6.000,00Dhs (SIX MILLE DIRHAMS).

- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à la somme de : 199.680,00Dhs TTC (CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE SIX CENT QUATRE VINGT DIRHAMS, TOUTE TAXE COMPRISE).

Le contenu, le dépôt ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

-Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics

Les catalogues, prospectus ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la division du budget et des marchés avant le 20 Novembre 2020 à 16H 30Mn.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N° 8970/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de  
l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau  
Direction des Systèmes d'Information et de la Communication  
APPEL D'OFFRES  
OUVERT

SUR OFFRES DE PRIX  
N° 16/2020-DSIC

Le Lundi 23 Novembre 2020 à 10h00 il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau - Avenue Maa al Aynayne - Rabat-Agdal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour objet :

MAINTENANCE DU LOGICIEL DE GESTION DES DONNEES GEOGRAPHIQUES « ARCGIS »

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Rabat- Avenue Maa al Aynayne - Agdal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à : (Dix mille Dirhams) 10 000,00 Dirhams

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois cent quatre-vingt-quatre mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (384 000,00DH TTC) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31,34 et 148 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Rabat- Avenue Maa al Aynayne - Agdal, - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et de la Communication du Ministère de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Rabat- Avenue Maa al Aynayne - Agdal,

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n° 20-14 du 8 di-kaada 1435 (4 septembre 2014), Les concurrents peuvent, soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au portail du marché public ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 8971/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION  
REGION SOUSS MASSA  
DIRECTION PROVINCIALE D'INZEGANE  
AIT MELLOUL  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AU RABAIS OU A MAJORATION N° 31 /INV-INZ/2020  
SEANCE PUBLIQUE  
(Appel d'offres réservé aux petites et moyennes entreprises)

Le 20/11/2020 à 11 h 00 min, il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction provinciale d'Inzegane Ait Melloul à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres au rabais ou à majoration pour :

- Lot 1 : Les travaux de remplacement des salles de classe en préfabriqué à l'école Mourabitine à Inzegane - Préfecture d'Inzegane Ait Melloul .
- Lot 2 : Les travaux de remplacement des salles de classe en préfabriqué à l'école Ibn Tournert à Ait Melloul - Préfecture d'Inzegane Ait Melloul .
- Lot 3 : Les travaux de remplacement des salles de classe en préfabriqué à l'école zaitoune à Ait Melloul - Préfecture d'Inzegane Ait Melloul .
- Lot 4 : Les travaux de remplacement des salles de classe en préfabriqué à l'école Al ichraq à Ait Melloul - Préfecture d'Inzegane Ait Melloul .

- Lot 5 : Les travaux de remplacement des salles de classe en préfabriqué à l'école Amrou bnou laass (2<sup>eme</sup> tranche) à Ait Melloul - Préfecture d'Inzegane Ait Melloul .

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction provinciale d'Inzegane Ait Melloul - Service des Affaires Administratives et Financières, situé à Bv Moulay Abdellah à Inzegane, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les cautionnements provisoires sont fixés aux sommes de :

- Lot 1 : 20 000.00 ( vingt mille dirhams)
- Lot 2 : 19 000.00 ( dix-neuf mille dirhams)
- Lot 3 : 16 000.00 ( seize mille dirhams)
- Lot 4 : 15 000.00 ( quinze mille dirhams)
- Lot 5 : 16 000.00 ( seize mille dirhams)

Les estimations des coûts des travaux établies par le maître d'ouvrage sont fixées aux sommes de :

- Lot 1 : 1 216 660.80 ( un million deux cent seize mille six cent soixante dirhams 80 centimes)
- Lot 2 : 1 177 858.80 ( un million cent soixante-dix-sept mille huit cent cinquante-huit dirhams 80 centimes )
- Lot 3 : 955 285.20 ( neuf cent cinquante-cinq mille deux cent quatre-vingt-cinq dirhams 20 centimes)
- Lot 4 : 925 848.00 ( neuf cent vingt-cinq mille huit cent quarante-huit dirhams )
- Lot 5 : 1 014 853.20 ( un million quatorze mille huit cent cinquante-trois dirhams 20 centimes)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le service des affaires administratives et financières.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

\* Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N : 10 du règlement de la consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, la classe minimale et la qualification exigés suivants :

Pour les lots 1,2, 5 :

Secteur : A Construction, Qualification exigée : A2 Classe minimale : 4

Pour les lots 3,4 :

Secteur : A Construction, Qualification exigée : A2 Classe minimale : 5

Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat cité, ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 10 du règlement de consultation.

NB : Les pièces déposées doivent être originales ou

copies certifiées conformes à l'original.

N° 8972/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la santé  
Délégation Provinciale de Berrechid  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 06/2020  
Le 23/11/2020 à 10 Heures il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Délégation Provinciale du Ministère de la Santé à Berrechid, sis à Bd Moulay Ismail, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre de prix pour «Maintenance et réparation des équipements de l'imagerie médicale y compris le tube à rayon X et les sondes d'échographie relevant du Centre Hospitalier Provincial de Berrechid.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la Délégation Provinciale du Ministère de la Santé à Berrechid, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à : 10 000,00 dhs (Dix mille dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 374 400,00 dhs TTC (Trois Cent Soixante Quatorze milles Quatre Cent Dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés pu-

blics.

Il est prévu une visite des lieux 11/11/2020 à 11h.

\*Lieu de rencontre : Hôpital Provincial de Berrechid relevant de la délégation provinciale du Ministère de la Santé à Berrechid.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception dans le bureau des marchés de la Délégation de la Santé à Berrechid, Bd Moulay Ismail Berrechid.
- soit les déposer contre récépissé au bureau précité;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par courrier électronique sur le portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 8973/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la santé  
Délégation Provinciale de Berrechid  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 08/2020  
Le 25/11/2020 à 10 Heures il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Délégation Provinciale du Ministère de la Santé à Berrechid, sis à Bd Moulay Ismail, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre de prix pour «Maintenance et réparation des équipements de l'imagerie médicale relevant de la délégation du ministère de la santé à la province de Berre-

chid. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la Délégation Provinciale du Ministère de la Santé à Berrechid, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à : 10 000,00 dhs (Dix mille dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 192 000,00 dhs TTC (Cent Quatre Vingt Douze milles Dirhams TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception dans le bureau des marchés de la Délégation de la Santé à Berrechid, Bd Moulay Ismail Berrechid.
- soit les déposer contre récépissé au bureau précité;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par courrier électronique sur le portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 8974/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE GUELMIM  
CERCLE DE BOUIZAKARNE  
CAIDAT D'ADAY  
COMMUNE D'AMTDI  
BUUREAU DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DU PATRIMOINE COMMUNAL

**.\*- Avis d'Appel d'Offres Ouvert sur Offres de Prix -\***  
**.\*- N° 02 /2020 -\*.**

Le Mardi 1er Décembre 2020 à partir de 10 heures, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la commune d'AMTDI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour le loyer des locaux communaux à usage commercial ou professionnel suivants sis au ressort territorial de la Commune d'Amtdi :

N° d'enregistrement au sommaire de consistance	Type du local	Situation/Adresse du local	Observations
02	Local à usage commercial ou professionnel	Amtai Centre	
03	Local à usage commercial ou professionnel	Amtai Centre	
05	Local à usage commercial ou professionnel	Amtai Centre	
07	Local à usage commercial ou professionnel	Amtai Centre	
08	Local à usage commercial ou professionnel	Amtai Centre	

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau chargé de la gestion du patrimoine à la commune d'AMTDI. Il peut également être téléchargé à partir du portail électronique : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de la loi des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé au Bureau d'Ordre de la commune d'Amtdi.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le cahier des charges. A savoir :

**I- DOSSIER ADMINISTRATIF COMPRENANT:**

1. La déclaration sur l'honneur selon le modèle joint au cahier des charges.
2. Une copie conforme de la CNIE.
3. Une attestation fournie par les services compétents de la commune justifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière envers cette dernière.
4. Le cahier des charges signé par l'intéressé, légalisé et paraphé sur toutes les pages et portant la mention : «lu et accepté».

**II- UNE OFFRE FINANCIERE COMPRENANT:**

1. L'acte d'engagement selon le modèle joint au cahier des charges.
2. Le récépissé de la caution provisoire pour un montant de deux cent (200.00) dirhams.
3. Le bordereau des prix selon le modèle joint au cahier des charges.

N° 8976/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE GUELMIM  
CERCLE DE BOUIZAKARNE  
CAIDAT D'ADAY  
COMMUNE D'AMTDI  
BUUREAU DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DU PATRIMOINE COMMUNAL

**.\*- Avis d'Appel d'Offres Ouvert sur Offres de Prix -\***  
**.\*- N° 01 /2020 -\*.**

Le Mardi 24 Novembre 2020 à partir de 10 heures, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la commune d'AMTDI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour le loyer des locaux communaux à usage d'habitation suivants sis au ressort territorial de la Commune d'Amtdi :

N° d'enregistrement au sommaire de consistance	Type du local	Situation/Adresse du local	Observations
06	Local à usage d'habitation	Douar Id Aissa	
09	Local à usage d'habitation	Douar Id Aissa	
10	Local à usage d'habitation	Douar Id Aissa	
11	Local à usage d'habitation	Douar Abariase	

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau chargé de la gestion du patrimoine à la commune d'AMTDI. Il peut également être téléchargé à partir du portail électronique : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de la loi des marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis contre récépissé au Bureau d'Ordre de la commune d'Amtdi.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le cahier des charges. A savoir :

**I- DOSSIER ADMINISTRATIF COMPRENANT:**

1. La déclaration sur l'honneur selon le modèle joint au cahier des charges.
2. Une copie conforme de la CNIE.
3. Une attestation de travail.
4. Une attestation fournie par les services compétents de la commune justifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière envers cette dernière.
5. Le cahier des charges signé par l'intéressé, légalisé et paraphé sur toutes les pages et portant la mention : «lu et accepté».

**II- UNE OFFRE FINANCIERE COMPRENANT:**

1. L'acte d'engagement selon le modèle joint au cahier des charges.
2. Le récépissé de la caution provisoire pour un montant de deux cent (200.00) dirhams.
3. Le bordereau des prix selon le modèle joint au cahier des charges.

N° 8975/PA

# Sport

## Les Verts visent l'exploit au pays du Nil

*Pourvu que le Raja récupère ses éléments clés*



En principe, le match de la demi-finale retour de la Ligue africaine des clubs champions entre le Zamalek et le Raja aura lieu dimanche prochain à partir de 21 heures au stade du Caïre.

Pour le moment, le Raja continue sa course contre la montre dans l'espoir de récupérer ses joueurs contaminés par la Covid-19. Après le rétablissement de Mohamed Zrida, Ayoub Nanah et Ilias El Haddad, les Verts souhaitent que d'autres joueurs s'ajoutent au groupe des éléments rétablis, sachant que six joueurs devaient effectuer hier un test de dépistage. Il s'agit d'Abdellah Hafidi, Abderrahim Achakir, Zakaria El Ouardi, Mohamed Douik, Anas Jabroun et Soufiane Rahimi, alors que le reste de l'équipe, staffs compris, sera contrôlé aujourd'hui, quelques heures avant le départ pour l'Égypte.

A noter que le dernier joueur rajaoui contrôlé positif a été le latéral gauche Abdellah Jbira qui manquera le retour comme le match aller où il a été forfait à cause d'une blessure.

Une fois sur place, le Raja, tout comme son adversaire, devra passer un autre test, placé sous les soins de la CAF, qui aura lieu vendredi prochain, 48 heures avant l'opposition qui s'annonce chaude pour les Verts.

Ces derniers aborderont cette seconde manche avec le handicap de la défaite à aller par un à zéro, but marqué par l'international marocain Achraf Bencharki. Une confrontation qui n'obéit donc qu'à une seule équation pour les poullains de Jamal Sellami, sommés de jouer à fond leur chance dans l'espoir de renverser la donne face à une équipe du Zamalek qui, elle aussi, serait diminuée par des absences de taille.

Si l'on se réfère aux précédentes copies rendues par les Verts aussi bien sur le plan national que continental, l'on peut dire qu'ils ont une carte à jouer et qu'ils sont capables de forcer une qualification à une finale de Ligue des champions qui leur fuit d'ailleurs depuis l'édition de 2002 lorsqu'ils étaient privés d'une quatrième étoile par ce même Zamalek.

Pourvu que le Raja soit dans un grand jour et qu'il récupère tous ses cadres lors de ce choc qui, comme à l'aller, se jouera à huis clos, ce qui est une donnée à exploiter à bon escient par le staff technique du Raja.

Pour rappel, la finale de la Ligue des champions 2020 aura lieu le 6 novembre prochain au stade du Caïre à huis clos. Le premier club ayant décroché le séisme de l'ultime acte a été Al Ahly qui avait surclassé le Wydad en aller (0-2) et retour (3-1).

Mohamed Bouarab

## Divers

### Covid

Cinq cas testés positifs au Covid-19 ont été signalés au sein du Mouloudia d'Oujda, a annoncé mardi, le club de la Botola Pro D1 de football.

Les résultats des analyses microbiologiques, effectuées lundi, ont confirmé la contamination au Covid-19 de 3 joueurs de l'équipe A, d'un membre du staff technique et d'un autre du service administratif, indique le club via son site officiel.

Les personnes concernées seront soumises au protocole sanitaire recommandé par les autorités compétentes.

### Renfort

Le capitaine de l'équipe nationale malienne, Yacouba Sylla, s'est engagé lundi avec le Mouloudia d'Oujda pour une durée de deux ans, signant le premier recrutement du club oriental en prévision de la prochaine saison footballistique.

### Coach

Le Rapid Oued Zem s'est attaché les services de l'entraîneur national, Youssef Fertout pour la saison sportive 2020/2021, succédant au Tunisien Mounir Chebil.

Fertout a déjà été à la tête de plusieurs clubs marocains, à savoir le Renaissance de Zemamra, l'Olympic de Safi, le Moghreb Tétouan et le Chabab Rif Al Hoceima.

### Equipe nationale des joueurs locaux

## Double confrontation amicale Maroc-Niger à Niamey

La sélection marocaine des joueurs locaux disputera deux matchs amicaux face à son homologue nigérienne les 1er et 4 novembre dans la capitale Niamey.

Ces deux rencontres serviront de préparation pour les hommes de Lhousine Ammouta à la phase finale de la sixième édition du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) qui sera organisée du 26 janvier au 7 février 2021 au Cameroun, a annoncé la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) dans un communiqué publié mardi sur son site internet.

Voici, par ailleurs, la liste des joueurs convoqués: 1. El Majhad Hicham (Ittihad de Tanger), Amsif Mohammed (FUS de Rabat), Lakred Ayoub (AS FAR), Al Hajhouj Reda (FUS de Rabat), Qarnass Mehdi (Difaa El Jadida), Khafi Ismail (Mouloudia Oujda), El Fquih Si Mohammed (Olympique Khouribga), Harkass Jamal (Mouloudia Oujda), Khaffi Abdellah (Mouloudia Oujda), Anas Bach (FUS de Rabat), Bamamar Mohammed Ali (AS FAR), El Kaabi Ayoub (Wydad de Casablanca), Amimi Abdellah (AS FAR), Jaadi Reda (FUS de Rabat), Walid Sebbar (Olympique de Safi), Fati Zakaria (AS FAR), Ennafati Adam (Mouloudia Oujda), Bahraoui Ibrahim (Rapid Oued Zem), Baadi Abdelkrim (Hassania Agadir), Bouffini Soufiane (Hassania Agadir), Qasmi Ayoub (Mouloudia Oujda), Errahouli Imad (AS FAR), El Hassouni Aymane (Wydad de Casablanca) et Moussaoui Hamza (Moghreb de Tetouan).

## Création d'un centre de contrôle du coronavirus aux JO

Les organisateurs des Jeux olympiques de Tokyo, reportés à l'été 2021 en raison du coronavirus, envisagent de mettre en place un centre de contrôle des maladies infectieuses pendant l'événement, prévu du 23 juillet au 8 août.

Cette structure aurait la tâche colossale de coordonner les tests puis le traçage des personnes infectées au Covid-19, leur isolement et leur traitement.

"Pendant les Jeux, elle aurait pour fonction de coordonner et de piloter les mesures anti-infectieuses en coopération avec les centres de santé et d'hygiène locaux et une infirmerie située au village des athlètes", a déclaré mardi Toshiro Muto, le directeur général du comité d'organisation.

M. Muto s'exprimait après une réunion du groupe de travail, com-



posé de représentants des organisateurs, des autorités municipales et du gouvernement, qui a été constitué pour élaborer les lignes directrices de la politique sanitaire des Jeux.

Ce groupe a déjà évoqué des mesures telles que l'interdiction des poignées de main, la limitation des déplacements des athlètes ou la désignation d'itinéraires réservés afin de limiter les contacts et l'exposition au

virus. Aucune décision définitive n'est attendue avant la première partie de 2021.

Face à la recrudescence du nombre de cas positifs dans de nombreux pays, des doutes ont été émis quant à la possibilité d'organiser les Jeux. Les organisateurs ont toutefois déclaré que l'existence d'un vaccin n'était pas indispensable et qu'un nouveau report n'était pas envisageable.



## S.M le Roi félicite Bouchra Hajji suite à son élection à la tête de la CAVB

**S**a Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations à Mme Bouchra Hajji, suite à son élection présidente de la Confédération africaine de volleyball.

Dans ce message, le Souverain exprime à Mme Bouchra Hajji Ses chaleureuses félicitations "suite à cette consécration qui honore la femme marocaine".

"Votre élection bien méritée à ce poste sportif africain

reflète la confiance dont vous jouissez parmi tous les membres de la Confédération et témoigne de la compétence professionnelle et des efforts inlassables dont vous avez fait montre pour promouvoir ce sport et développer sa pratique aux niveaux national et continental", indique le message Royal.

A cette occasion, S.M le Roi souhaite à Mme Hajji plein succès dans ses nouvelles fonctions.

## Hamza Sahli un marathonien ambitieux pour graver son succès aux JO de Tokyo



**L'**athlète de l'équipe nationale du marathon et du semi-marathon Hamza Sahli ambitionne de graver son succès aux Jeux olympiques de Tokyo 2020, prévus l'été prochain et de rattraper aussi son retard sur les bancs de l'école.

Le natif de Ksar El Kebir a débuté son parcours sportif depuis la 1ère année du collège au moment où il a participé à sa première course organisée dans le cadre des jeux scolaires dans sa ville natale, avant d'entamer des compétitions locales, régionales et nationales qui l'ont amené à rejoindre le club Kasri d'athlétisme.

Dans une déclaration à la MAP, l'athlète marocain a souligné que l'engagement et l'encouragement de ses parents ont été pour lui une motivation pour poursuivre sa carrière de sportif, rappelant que la découverte de son talent revient à l'un de ses professeurs de sport

au collège qui l'a inscrit au championnat local qu'il a remporté pour poursuivre ainsi ses participations à des courses en occupant la 3ème marche du podium au championnat du Maroc des jeunes en 2013.

L'athlète de 27 ans a indiqué qu'il a été tirillé entre la poursuite de ses études et l'entrée au monde professionnel du sport, expliquant qu'il a fait le choix de se professionnaliser et de quitter les bancs de l'école pour rejoindre le club des FAR après avoir passé avec succès l'examen d'aptitude il y a six ans.

Concernant l'importance de la formation, Hamza Sahli a relevé que les programmes ciblés et pratiques des entraîneurs et des cadres techniques, les exercices de groupe et la bonne préparation mentale sont autant de facteurs qui ont joué un grand rôle dans son cheminement athlétique et l'ont aidé à développer son niveau et à obtenir des résultats

honorables.

Le contexte imposé par la pandémie de coronavirus n'a pas entamé sa volonté et sa détermination en poursuivant ses préparatifs aux rendez-vous sportifs internationaux, afin de préserver sa forme physique grâce à l'aide et l'accompagnement de ses entraîneurs et encadrants tout au long de la période de confinement, a-t-il noté.

Il a affirmé que le cadre professionnel, les bonnes conditions au sein de l'Institut national d'athlétisme de Rabat, les stages de préparation dans la ville d'Ifrane et le soutien de la Fédération Royale marocaine de l'athlétisme ont été un vecteur important pour obtenir des résultats honorables dans de nombreuses manifestations, ajoutant qu'il continue de travailler pour réaliser davantage de résultats positifs.

L'athlète marocain a souligné qu'il est entièrement concentré pour offrir au Maroc

l'une des médailles des JO de Tokyo, reconnaissant que la tâche ne sera pas facile en présence de coureurs appartenant aux écoles les plus connues du continent africain, comme le Kenya et l'Éthiopie. Il a promis qu'il ne ménagera aucun effort pour remporter la victoire surtout après les grands efforts consentis durant les entraînements et la nonfiance dont il jouit.

Hamza Sahli a participé à plusieurs manifestations sportives où il a réalisé de bons résultats, notamment la première place à la 5<sup>e</sup> édition du marathon de la ville japonaise de Beppu Oita (2h 8min 1sec), la 8<sup>e</sup> place au championnat du monde à Doha en 2019 (1h 11min 49sec) qui lui a permis de se qualifier aux JO de Tokyo, en plus d'améliorer son record personnel au championnat du monde du semi-marathon organisé la semaine dernière dans la ville polonaise de Gdynia (1h 00min 4 sec).

## Ligue des champions : *Le Real échappe au pire*

**T**rop timoré et trop poussif, Marseille a sombré face à Manchester City (3-0) mardi pour la 2<sup>e</sup> journée de la Ligue des champions, marquée par l'égale en extremis du Real Madrid de Zinédine Zidane, passé tout près d'un nouveau revers à Mönchengladbach (2-2).

La marche était trop haute pour Marseille, battu logiquement à domicile par des Citizens évoluant dans une toute autre catégorie. "Nous n'avons pas beaucoup souffert", a euphémisé l'entraîneur Pep Guardiola.

Pour le grand retour de la C1 au stade Vélodrome, sept ans après, les Marseillais espéraient sans doute autre chose. Et, sept ans après, se profile déjà le spectre du zéro pointé (six défaites en six matches) concédé en 2013 par le club phocéen, qui a d'ores et déjà débuté cette nouvelle campagne européenne par deux défaites, à l'Olympiakos (1-0) la semaine dernière puis contre City mardi.

Cette onzième défaite d'affilée en C1 témoigne de l'écart de niveau entre City et l'OM, qui a concédé l'ouverture du score sur une bourde de Valentin Rongier dont a tiré profit, en bout d'action, Ferran Torres (18e). İlkay Gundogan (76e) puis Raheem Sterling (81e) ont scellé le

score.

"C'est un autre niveau il faut être honnête", a constaté l'attaquant marseillais Florian Thauvin au micro de RMC Sport.

Cela se complique déjà dans le groupe C pour Marseille (0 pt), qui jouera très gros sur la double confrontation à venir contre le FC Porto (3 pts), vainqueur 2-0 de l'Olympiakos (3 pts). City, de son côté, est déjà en tête et lancé vers la qualification (6 pts).

Pour le Bayern Munich, cela devient une routine: le champion d'Europe en titre a décroché une 13<sup>e</sup> victoire d'affilée en C1 avec un succès, certes accroché, sur la pelouse du Lokomotiv Moscou.

Dans un match où les Français du Bayern (Pavard, Tolisso, Coman et Hernandez) étaient titulaires et plutôt en vue, les Bavarois se sont imposés sur une frappe puissante de Joshua Kimmich (80e), alors qu'Anton Miranchuk (70e) avait répondu à la tête de Leon Goretzka (14e).

"C'est une victoire méritée, même si nous n'avons pas gagné de manière aussi convaincante que nous l'aurions souhaité", a résumé l'entraîneur du Bayern Hansi Flick au micro de la chaîne DAZN.

Le club munichoïse domine largement le

groupe A avec six points, devant l'Atlético (3 pts) qui est venu à bout de Salzbourg dans les dernières minutes grâce à un doublé de la pépite portugaise Joao Félix (52e, 85e), alors que les Autrichiens avaient pris l'avantage au retour des vestiaires.

Le Real Madrid se sauve sur le fil: requinqué par le clasico remporté samedi à Barcelone (3-1) en Liga, l'équipe de Zinédine Zidane a arraché un nul 2-2 face au Borussia Mönchengladbach, Karim Benzema (87e) et Casemiro (90e+3) ayant répondu au doublé de Marcus Thuram (33e, 58e).

Les Madrilènes ont longtemps été menés... Mais leur force morale leur a évité une situation bien pire en fin de match.

Après la défaite inaugurale face à l'équipe B du Shakhtar Donetsk (3-2), le Real limite la casse avec un point dans le groupe B dominé par le club ukrainien (4 pts) devant Mönchengladbach (2 pts) et l'Inter Milan (2 pts), qui n'a pu faire mieux qu'un nul 0-0 en Ukraine.

Pas de frayeur pour Liverpool à domicile: contre les modestes Danois du FC Midtjylland, les champions d'Europe 2019 se sont imposés (2-0) grâce à Diogo Jota (55e) sur une offrande de Trent Alexander-Arnold, puis un penalty de Mohamed Salah (90e+3), prenant seuls la tête du

groupe D avec 6 points.

L'Atalanta (4 pts), elle, revient de loin: pour le tout premier match de C1 jamais organisé à Bergame, ville très ébranlée par la pandémie de nouveau coronavirus, la "Dea" a remonté un débours de deux buts grâce à son jeu toujours aussi délié et un doublé du puissant attaquant colombien Duvan Zapata (54e, 60e).

### Bartomeu démissionne

Josep Maria Bartomeu a finalement démissionné: le président du FC Barcelone, en conflit avec la star Lionel Messi et visé par une motion de censure, a quitté mardi son poste cinq mois avant les prochaines élections, abandonnant un Barça en pleine crise sportive et budgétaire.

C'est l'épilogue de longs mois de violentes secousses, dans une ambiance de fin de règne: trois jours après le clasico de Liga perdu 3-1 face au Real Madrid samedi dans un Camp Nou vide, Bartomeu a cédé à la pression et fini par présenter sa démission... alors qu'il avait déclaré lundi ne pas avoir "de raisons de démissionner".

## “Deux mondes” séparent Trump et le village allemand de ses ancêtres

Dans le village allemand des ancêtres de Donald Trump, le maire avait envisagé il y a quatre ans d'accrocher une plaque en l'honneur du dirigeant américain s'il faisait quelque chose de “grand” pour les Etats-Unis ou le monde.

Alors que s'achève son mandat présidentiel, il n'en est plus question.

Niché dans les vignes du sud-ouest de l'Allemagne, Kallstadt a vu grandir les grands-parents paternels du milliardaire républicain, Friedrich et Elisabeth, à la fin du XIXe siècle avant qu'ils n'émigrent aux Etats-Unis.

Leur maison, blanche mais d'allure banale, est encore visible dans cette paisible bourgade de quelque 1.200 habitants.

Les habitants, eux, se sont passablement lassés de voir leur commune associée à l'imprévisible président américain, qui brigue un second mandat à l'élection du 3 novembre.

“Nos deux pays étaient amis, et nos amis personnels le restent”, commente le maire Thomas Jaworek.

“Mais quand vous voyez (la chancelière allemande) Angela Merkel et Donald Trump assis l'un à côté de l'autre, vous avez le sen-



timent qu'il y a maintenant deux mondes entre nous”, admet l'édile de 52 ans.

C'est dans la ville voisine de Freinsheim qu'il faut se rendre pour trouver le nom de Trump arboré avec une certaine fierté.

A 73 ans, Ursula Trump affiche un an de moins que le président américain et le même goût pour le marketing.

Dans sa boulangerie, elle avait lancé après l'élection de 2016 la

vente de gâteaux arborant des drapeaux américains et de petits emblèmes Trump. “Les gens venaient de partout, juste pour les gâteaux Trump, c'était fou!”, se souvient-elle.

Jusqu'à ce que des habitants organisent un boycott de son magasin.

“Ils ont dit +pourquoi faites-vous de la publicité pour cet idiot?+. Je leur ai dit, je ne fais pas de publicité pour lui. J'ai son nom,

pourquoi je ne m'en servais pas?”, se défend-elle. La frénésie est à présent retombée.

Ursula est mariée à Harald Trump, qui s'est trouvé un ancêtre commun avec Donald remontant à quatre générations, et elle ne renie pas cette vague parenté.

Avouant ne “pas savoir grand-chose” concernant sa politique, elle n'accepte cependant pas sa “haine envers les femmes”.

Elle regrette également la déci-

sion de M. Trump de vouloir réduire de 9.500 hommes, pour ramener à 25.000 le contingent de soldats américains stationnés en Allemagne.

“L'amitié américano-allemande s'est construite à travers les années parce que les Américains étaient là et je pense que cette décision pourrait la briser”, affirme-t-elle.

Dans cette région de Rhénanie-Palatinat qui compte encore une poignée d'homonymes du président des Etats-Unis, Sven Trump a tenté d'attirer l'attention de l'enfant du pays: se proclamant cousin éloigné du locataire de la Maison Blanche, il l'a appelé à s'engager dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Arborant une casquette rouge emblématique du chef d'Etat, dé tournée avec le slogan “Pour un monde meilleur” (“Keep the world great”), cet homme de 38 ans s'est filmé l'an dernier devant la maison du grand-père de M. Trump pour mieux l'interpeller: “Donald, le changement climatique existe et ses conséquences affectent les Etats-Unis, et vous aussi!”.

Les Etats-Unis n'en ont pas moins notifié à l'ONU, en novembre dernier, leur sortie de l'accord de Paris sur le climat, décidée dès 2017 par M. Trump.

## Biscuits à la noix de coco



### Ingrédients :

- 150 g de sucre
- 100 g de noix de coco râpée
- 50 g de farine
- 3 blancs d'œufs
- 1 pincée de sel
- 2 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger

### Préparation :

1. Dans le saladier, mélangez la noix de coco avec le sucre.
2. Ajoutez la farine.
3. Battez les blancs en neige ferme avec le sel.
4. Incorporez le 1/4 des blancs à la

préparation à base de noix de coco en tournant vivement.

5. Ajoutez l'eau de fleur d'oranger.
6. Incorporez le reste de blancs à la préparation délicatement à la spatule.
7. Recouvrez la plaque à pâtisserie de papier sulfurisé.
8. Préchauffez le four th.8 (210°C).
9. Disposez de petits tas de pâte sur la plaque.
10. Espacez-les bien.
11. Enfourez 15 min environ, jusqu'à ce qu'ils soient légèrement dorés.
12. Laissez-les refroidir sur la grille.
13. Servez.

## La Nasa et Nokia vont installer la téléphonie mobile sur la Lune

Allô la Lune? Le groupe finlandais Nokia va fabriquer pour la Nasa ce qui sera le premier réseau de téléphonie mobile opérationnel sur la Lune, dans le cadre du projet de base humaine permanente de l'agence spatiale américaine, a-t-il annoncé lundi.

Le réseau 4G “ultra-compact, économe en énergie et résistant aux conditions spatiales”, qui sera “le tout premier réseau cellulaire sur la Lune”, doit être déployé à la surface de la Lune dès la fin 2022, via l'alunisseur sur lequel travaille la société américaine Intuitive Machines, précise Nokia dans un communiqué.

La Nasa a confirmé à l'AFP que ce serait le premier réseau cellulaire sur la Lune, où le dernier pas de l'Homme remonte à 1972.

Le réseau, qui doit s'autoconfigurer lors de son déploiement sur la Lune, doit notamment permettre d'assurer la connexion sans fil de “toute activité que les astronautes devront

mener, permettant l'échange de communication par voix et vidéo, la télémétrie et l'échange de données biométriques, ou encore le déploiement et la manœuvre de robots”, poursuit le groupe finlandais.

Le contrat, d'un montant de 14,1 millions de dollars, a été remporté par la filiale américaine de Nokia dans le cadre d'une série de contrats de pointe dévoilés vendredi par la Nasa.

“Le système permettra d'assurer des communications à la surface de la Lune sur de plus grandes distances, à plus grande vitesse, et de façon plus fiable que les standards actuels”, a expliqué l'agence spatiale dans son communiqué.

Deux astronautes américains, dont une femme, doivent marcher sur la Lune en 2024 lors de la mission Artémis 3, et la Nasa veut y établir une base permanente, prélude à une possible mission vers Mars.

